

Rédaction - Administration :
2, rue Richard-Lenoir,
93100 Montreuil.

Tél.: 808 00 81 à 84.
Télex : PRENO A 211 628 F.

Edité par la SPN
(Société de presse nouvelle).

Directeur de la publication : Alain Bobbio.
Numéro de la Commission paritaire : 46722
Imprimé par Rotographie.

rouge

Vendredi 2 avril

Camacho à Carabanchel

Marcelino Camacho inculpé une nouvelle fois. Marcelino Camacho, une nouvelle fois incarcéré dans les geôles de Carabanchel, où il a déjà passé plusieurs années de sa vie de militant ouvrier. C'est la décision qu'a prise hier le juge du tribunal d'ordre public.

García Travijano, avocat membre de la Junte démocratique, Alvarez Dorronsoro, dirigeant du Mouvement communiste d'Espagne, et Nazario Aguado, dirigeant du Parti du Travail ont été arrêtés, inculpés et emprisonnés en même temps que lui.

Lorsque Camacho est sorti de prison, en décembre dernier, lorsqu'il a débarqué en gare de Madrid-Chamartín, beaucoup ont cru, et plus encore ont voulu faire croire que la mort du dictateur avait suffi pour tourner une page de l'histoire espagnole et ouvrir la chapitre de la « réconciliation ».

Trois mois plus tard seulement, Camacho a repris le chemin de Carabanchel. Le sang ouvrier a coulé à Elda, Tarragone, Basauri, Vitoria... comme si le fantôme du caudillo guidait encore, d'une main tremblante, les pas d'un régime qui lui a survécu. Une monarchie qui ne tire sa légitimité que du testament de Franco en personne ne pouvait pas laisser espérer autre chose.

Avec cette dictature monarchique, il ne peut être question de « rupture négociée », mais seulement de renversement, par l'action de masse, préparée par les coups de boutoir du prolétariat madrilène en janvier, catalan en février, basque en mars.

C'est ce que confirme l'emprisonnement de Marcelino Camacho, à quelques jours des journées de mobilisation pour l'amnistie, à un mois du 1^{er} mai.

Daniel Bensaid.

Après l'arrestation d'un vigneron

LE POUVOIR PROVOQUE LES VITICULTEURS

La riposte : ● 10 000 manifestants à Carcassonne
● Manifestation Samedi à Béziers



Vous reconnaissez quelqu'un vous ? Il paraît pourtant que c'est d'après cette photo que les flics ont identifié Albert Tisseyre. (AFP)

CHIRAC S'AGITE

Chirac en rajoute. Devenu pourfendeur de l'opposition, il fait son nouveau métier avec une telle insistance qu'il aboutit à des effets contraires. L'image de marque de « fonceur », sciemment fabriqué autour de son personnage, apparaît bientôt comme une provocation insupportable aux travailleurs.

La mise en scène est en effet trop chargée. Après les RI, l'UDR, le premier ministre fait la tournée des popotes pour noyer sous un flot de paroles, le souvenir de l'échec récent de la « majorité ». Il appelle à la « discipline » une UDR qui ne peut que le suivre. Il dramatise la situation en termes de « choix de société », contre le « collectivisme ». Il prépare, au pas de charge, deux années qu'il avoue être « politiquement difficiles ».

Bluff, bluff et re-bluff : ça ne constitue pas une politique. Mises à part les attaques contre le PS (dénoncé pompeusement comme un « un Parti révolutionnaire » - au grand étonnement de Mitterrand -, et l'utilisation de la méthode Coué pour vanter les réformes du régime, Chirac a proclamé « trois grands axes prioritaires » intitulés : « lutte contre les inégalités, soutien aux plus faibles, dignité de l'homme ».

Qui peut écouter ça et y croire ? Chacun retiendra plutôt que, Chirac a osé parler de « modération des revendications ».

Chirac, vantard, veut effrayer et diviser : il compte sur les prudences réformistes des directions du PS et du PC pour parvenir à ses fins. En agitant le spectre de la peur, il recommence une politique qui lui avait si bien servi en décembre 75 à faire reculer dans le désordre le PS et le PC sur le syndicat de soldats. Ce qui fut, il y a trois mois, un test probant de la veulerie des directions ouvrières peut être érigé en politique aujourd'hui. Il faut donc plus que jamais que les travailleurs ne reculent pas là où les directions du PS et du PC reculent, ne se divisent pas là où PS et PC cesseront d'être solidaires.

Gerard Filoche

● Peugeot-Beaulieu :
Manifestation régionale
aujourd'hui
Lire p. 6

● Fougères qui vit,
Fougères qui se bat
Lire p. 6

Né dans la lutte des ghettos...

Un entretien avec P. Schuman
du « Bread and Puppet »

Elles ont fait leur apparition lors du mouvement anti-guerre aux Etats-Unis. Flottant au-dessus des manifestants, elles intriguèrent, puis inquiétèrent. Caricaturant les politiciens américains ou figurant les visages ensanglantés de femmes vietnamiennes, les marionnettes géantes du Bread and Puppet prenaient leur essor. Née dans la lutte des ghettos et des campus, la troupe du Bread and Puppet — terme d'ailleurs impropre puisqu'il n'y a ni administrateur, ni secrétaire, ni machiniste, en un mot pas d'organisation structurée — allait, peu à peu devenir un modèle de théâtre militant, qui a plus ou moins directement influencé la plupart des recherches actuelles.

Leur dernier spectacle Notre résurrection américaine

— crée à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis — ne rompt pas avec la technique gestuelle et dramatique à laquelle le Bread and Puppet nous a habitués (voir Rouge n° 2). Mais il nous a paru intéressant de profiter du passage à Paris (1) de ces « anarchistes » — ainsi qu'ils se définissent eux-mêmes dans l'entretien que le créateur de l'ensemble Peter Schuman nous a accordé — pour faire le point sur leurs acquis et leurs projets.

(lire notre interview p. 10)

(1) Au théâtre des Champs Elysées jusqu'au 4 avril

Lire nos informations page 12



Et le « compromis historique » oubliera la femme...

Première épreuve politique pour la Démocratie-chrétienne après son congrès, le débat sur la modification des lois en vigueur sur l'avortement s'est ouvert au parlement italien. Le premier jour de discussion a tout de suite montré la volonté de la DC et du PC de rechercher un accord qui permette d'éviter une confrontation nationale sur cette question.

Rome le 1er avril.
Le président du groupe parlementaire du PCI, Alessandro Natta et les Démocrates-chrétiens Zaccagnini, secrétaire de la DC, et Piccoli, représentant de la droite démocrate-chrétienne anti-avortement, se sont rencontrés au siège des députés communistes pour trouver un « truc » qui permette de présenter une loi sur l'avortement mettant d'accord les différents groupes parlementaires.

Le PCI, lui, veut en finir au plus vite avec une question embarrassante comme l'avortement ; il est disposé à faire de nouvelles concessions, à ne pas appuyer les revendications des socialistes sur l'avortement libre et gratuit, à condition que la DC renonce au principe

préparation du « Compromis historique ».

Pendant ce temps le mouvement des femmes prépare une manifestation nationale de masse qui se déroulera à Rome le 3 avril.

Edgardo Pellegrini



selon lequel l'avortement est dans tous les cas un délit. Piccoli était présent, parce qu'il représente l'obstacle le plus important à surmonter au sein de la Démocratie chrétienne. De toute façon, la DC mettait une condition : si l'on arrivait à un texte commun, le PC devait payer un prix : le renvoi des élections administratives qui doivent se dérouler au printemps dans plusieurs grandes villes (Naples, Rome et Bari). La DC veut en effet éviter une défaite cuisante dans ces villes (qui serait pratiquement sûre aujourd'hui).

Après la réunion PCI-DC le travail de commission a repris et aucun accord n'est encore intervenu. Il est évidemment possible que le PC ait donné quelque garantie, comme solution de repli, pour un appui éventuel de dernière minute au fragment de loi.

Toute cette cuisine parlementaire, sur le ventre des femmes, est extrêmement instructif sur la façon dont le PCI se prépare à gérer la

Santiago Carrillo à Paris : Négocier la rupture.

De retour du Japon, Santiago Carrillo a pris la parole hier à Paris lors d'un déjeuner de presse.

Tout sera fait pour favoriser une « rupture négociée », c'est à dire pour convaincre les ministres franquistes qui se proclament libéraux et réformistes et des secteurs croissants de l'appareil d'Etat, de se rallier à la plateforme de l'opposition et à la formation d'un gouvernement de coalition auquel participerait le PCE. D'après Carrillo, cette rupture devrait prendre la forme d'un décret qui dissoudrait les Cortes et convoquerait une assemblée constituante, mettrait fin à l'intégration du Movimiento dans l'appareil d'Etat (aujourd'hui encore, le parti fasciste unique est représenté au gouvernement par un ministre), « tout en lui laissant la possibilité d'exister comme parti politique », dissoudrait le Conseil du Royaume et abolirait certaines lois ac-

tuelles « contradictoires avec la démocratie ». Pas question, donc, d'épuration de l'armée et de dissolution des corps spéciaux de répression.

Du gouvernement de coalition qui devrait voir le jour aussitôt et convoquer les élections libres à une assemblée constituante, le PCE réclame « très peu de mesures sociales » : le relèvement des plus bas salaires, des mesures efficaces contre le chômage et une politique des prix qui permette aux petits paysans de gagner librement leur vie. Il ne « sera pas touché au capital », assure-t-il, pas plus que ne sera exigé le retrait des bases militaires de l'OTAN, « pour ne pas compromettre l'équilibre international des forces ».

Carrillo a donc, pour l'essentiel, confirmé que pour favoriser l'avènement d'une démocratie de type européen, il était prêt, selon une de ses formules déjà anciennes, empruntée paraît-il à Lénine, à « passer un pacte

avec le diable en personne ».

Plus nouvelle, peut-être, sa réponse à un journaliste israélien qui l'interrogeait sur Trotsky : « Quand j'étais jeune, j'ai été convaincu que Trotsky était un agent du fascisme. Depuis le 20^e congrès du PCUS, on ne peut plus soutenir cette thèse. Pour moi, Trotsky a été le dirigeant d'un courant du parti bolchévique, avec lequel j'ai de nombreux désaccords, mais qu'il est abominable de traiter d'agent fasciste ». Il fallait pourtant un certain goût des formules creuses pour conclure comme le président de séance, devant une assemblée de journalistes respectables représentant en majorité la presse anglo-américaine, que « si tous les communistes étaient comme Monsieur Carrillo, nous serions peut-être communistes... »

Paco Robs

INTERVIEW DE DEUX MILITANTES DU COMITE ANTI-REPRESSIF D'ALGORTA

Algorta, rive droite du Nervion (Bilbao), le 23/3/76

Comment s'est formé le CAR et qui y participe ?

Autour du procès de Garmendia et Otagui, Algorta, comme toutes les villes d'Euskadi, a connu une grande mobilisation. C'est à ce moment que le CAR est né. Après la mort de Franco, il a lancé une campagne en faveur de l'amnistie. Il rassemble environ 60 personnes, réparties en huit groupes coordonnés entre eux (il est difficile de se réunir à 60...).

Quelles sont vos revendications ?

Le CAR convoque régulièrement des « Asembleas del Pueblo » (assemblées de toute la population du village), qui réunissent jusqu'à trois cents personnes dans l'église (c'est le seul lieu possible de réunion) ; on discute et on se répartit les tâches de la semaine. Les revendications ont été définies par les 300 personnes assemblées : liberté pour tous les prisonniers politiques et libre retour des exilés ; réadmission de tous les prisonniers politiques et exilés à leur ancien poste de travail ; réintégration de tous les licenciés pour motif politique ou syndical ; abolition de toutes les lois répressives (loi antiterroriste) et dissolution des corps de répression.

Quelle action mènent le CAR et l'assemblée du peuple ?

Ils font des collectes d'argent, dans toutes les maisons et boutiques en faveur des prisonniers ;

ils organisent des « caisses de résistance » pour le soutien aux grévistes. Demain, nous apportons une collecte au comité de grève de la rive gauche. Les délégués des usines en grève viennent à l'assemblée expliquer leur lutte. L'une des campagnes du CAR, c'est la défense et le développement de la langue basque ; en ce moment, nous cherchons un local et des enseignants pour ouvrir une « ikastola » (école basque) où l'on pourrait apprendre le basque pour une somme très modique. Le CAR a également participé à toutes les mobilisations et manifestations lors de la grève générale du 8 mars.

Le CAR a été récemment affaibli par des divisions. Pourquoi ?

En effet, les « abertzale » (nationalistes) ont pris l'initiative de rompre l'unité, en distinguant arbitrairement les patriotes des « non-patriotes ». Ils refusent jusqu'à présent toute unité d'action. Cette division a évidemment affaibli le CAR, mais l'assemblée se réunit maintenant toutes les semaines et commence à prendre en charge tous les problèmes qui touchent les travailleurs et les jeunes de la ville.

Il y a d'autres CAR dans la région de Bilbao et d'autres organismes qui ont les mêmes revendications. Tantôt ils s'appellent « associations de voisins », tantôt associations des familles de prisonniers politiques (Kartzelak)... Comment posez-vous le

problème de l'unification de ces comités pour la campagne sur l'amnistie ?

C'est vrai : partout la population des villes d'Euskadi s'organise pour l'amnistie et la centralisation de ces initiatives est nécessaire. Le problème a été abordé à l'assemblée d'Algorta, qui a adopté un manifeste disant : « Nous n'obtiendrons satisfaction que par la lutte unie de toutes les villes, tous les quartiers, les entreprises, les collèges... Déjà beaucoup, en plus de leurs revendications propres se mobilisent pour l'amnistie. Il est temps de créer un organisme réellement représentatif qui dirige, coordonne et centralise la lutte pour l'amnistie. Cet organisme, pour être représentatif, doit être formé de délégués élus de chaque quartier ou village... Actuellement existent en Biscaye, deux commissions pour l'amnistie, mais aucune ne parvient à centraliser toutes les forces qui luttent sur ce thème. Nous prenons l'initiative d'élire dans cette assemblée un représentant qui ira à la commission pour l'amnistie qui voudra bien nous accepter. En son sein, nous lutterons pour sa transformation en un organisme directeur, centralisateur et coordinateur de la lutte pour l'amnistie en Biscaye. Par le présent manifeste, nous appelons tous les autres comités à faire de même, et à élire leurs représentants pour aller vers la construction d'un tel organisme. »

Pour nous c'est la campagne centrale du moment.

Toujours en prison. Ils sont en danger !



Inaqui Sarasketa Ibanez, arrêté en juin 1969 comme militant de ETA. Condamné à mort, sa peine a été commuée en détention à perpétuité. Incarcéré à Ségovie, il fut accusé, l'été dernier, d'avoir creusé avec ses codétenus, dont Sabino Arana, en vue d'une évasion massive. Transféré alors dans le sud, à la prison de Puerto Santa Maria, où il se trouve à l'heure actuelle, ainsi que Andoni Arrizabalaga, également condamné à mort, puis gracié. Tous deux sont militants aujourd'hui de la LCR-ETA VI.

LA THAILANDE A LA VEILLE DES ELECTIONS

par René Tricard

2/ LE DILEMME DE L'IMPERIALISME

La droite thaïlandaise sera restée momentanément désarmée après la chute de la dictature en octobre 1973. Pendant plusieurs mois, une vague de grèves, sans précédent, aura déferlé, sans subir de répression trop sévère. Pourtant, si le gouvernement était devenu — partiellement seulement — civil, le pouvoir lui était toujours militaire. L'armée et la police n'ont pas été ébranlées. La contre-offensive est venue. Sanglante. Elle aura vu la création de mouvements d'extrême-droite armés et l'organisation d'attentats de plus en plus systématiques contre les dirigeants de masse.

Les deux plus connues des organisations d'extrême-droite sont le Navapol et les Buffles rouges. La première a été fondée par le général Wallop, ancien participant au stage de « guerre psychologique » aux USA. Le conseiller de la seconde, le colonel Sudsai Hasdin, est un ancien officier de la ISOC (Commandement opérationnel pour la sécurité intérieure), l'Etat-major de la « contre-subversion ». Les liens entre l'extrême-droite et le haut-commandement militaire (donc les américains) sont avoués. L'année 1975 aura vu la mise en place d'une véritable « politique de tension » par certains secteurs de cette hiérarchie. Ils bénéficient de l'appui moral du roi Bhumipol, dont l'influence populaire reste réelle.

L'ISOC a réussi à organiser, grâce aux Buffles rouges, une partie importante des lycéens techniques.

Leur spécialité : l'attentat à la bombe. Il y a peu de temps, ils pénétraient dans le campus de l'université radicale de Thammasat. Dernièrement, une école technique, de gauche celle-là, était l'objet d'un violent attentat au plastic qui faisait cinq morts et six blessés. Une bombe était jetée sur la manifestation anti-américaine du 20 mars : bilan, trois morts et environ quatre vingt blessés. Toute mobilisation étudiante risque maintenant d'être l'objet d'un attentat, toute grève encoure d'être attaquée par les Buffles rouges ou les milices patronales, quand ce n'est pas directement par la police.

Les tueurs à gage agissent en toute impunité. Environ 35 dirigeants de gauche ont été abattus. Une véritable campagne d'assassinats a été organisée, cet été, contre les porte-parole de la Fédération des fermiers de Thaïlande. Le président de la Fédération, Intha Sriboontuang déclarait dans une interview le 19 juillet 1975 « à partir de maintenant nous ne lutterons que pour la réforme agraire... Aussi longtemps que le pouvoir d'Etat n'est pas dans nos mains, nous continuerons à vivre de cette façon (miserable)... Je n'ai pas peur de la mort... » Moins de 15 jours après, il mourrait sous les coups d'un tueur à gages. Dernièrement les assassinats ont repris à Bangkok même. Le 18 février deux dirigeants étudiants étaient abattus. Le 27, c'était au tour d'un leader ouvrier et du secrétaire du Parti socialiste thaïlandais, Boonsanong. Modéré, ce der-

nier avait néanmoins déclaré que les guérilleros communistes étaient des « hommes aimant la liberté et que leur résistance était compréhensible ».

Si la contre-offensive menée par les militaires bénéficie de l'immaturité des mouvements nés d'octobre 1973 et a marqué des points, un nouveau coup d'Etat reste problématique. L'armée est divisée. Diverses cliques — les officiers supérieurs contrôlant une partie de l'appareil de production — se font concurrence. L'enjeu : le contrôle de la manne américaine et des trafics divers. Celui de l'opium, notamment, qui doit prendre une importance encore accrue, maintenant que les voies d'exportation des stupéfiants produits dans le « triangle d'or » se sont singulièrement réduites après la libération de Phnom-Penh et Saigon.

Mais surtout, un nouveau coup d'Etat pourrait se heurter à une mobilisation populaire non négligeable et rejeter dans les bras du Parti communiste thaïlandais une partie de l'opposition populiste ou libérale. Laisser pourrir la situation politique et sociale c'est donner le temps aux mouvements nés de l'octobre 1973 de s'organiser et de murir. Précipiter un coup, après la défaite indochinoise, ce pourrait être favoriser un nouveau Vietnam. Tel est le dilemme américain.

René Tricard

DEMAIN : L'EXTRÊME GAUCHE FRAGMENTÉE

A la veille des élections du 4 avril, un conflit a éclaté en Thaïlande au sujet du maintien dans le pays des forces américaines, à l'issue duquel Washington a promis de retirer l'entièreté de ses troupes d'ici le 20 juillet. Si rien n'est définitivement joué, cette décision reflète l'entrée — tardive — de la Thaïlande dans l'ère des luttes de classes et l'influence de la victoire de la révolution indochinoise en Asie du Sud-est (voir Rouge n° 16).

Une circulaire de Lecanuet sur les permissions des prisonniers TOURNER LA LOI...

On sait que de nouvelles réformes pénales sont à l'étude. Certaines visent notamment à limiter pour les prisonniers les possibilités de permission. Pour cela le gouvernement a décidé de revenir sur certains des pouvoirs du juge de l'application des peines qui a la possibilité de prendre un certain nombre de mesures en faveur du condamné (voir Rouge du 29 mars). La circulaire du Garde des Sceaux aux procureurs généraux, dont nous publions ci-dessous des extraits, témoigne de ce souci. Elle a en effet été envoyée début mars, avant que la loi à laquelle elle fait allusion soit votée. Tout cela, bien sûr, ne l'empêche pas de recommander dès à présent de faire quasiment comme si c'était fait. C'est ce qui s'appelle tourner la loi, grâce à des mesures administratives. Nous qui pensions le Garde des Sceaux plus respectueux des textes...

G.M.

Circulaire du Garde des Sceaux aux procureurs généraux

Objet : contrôle des mesures d'individualisation des peines privatives de liberté

«... j'estime nécessaire de renforcer le rôle que le ministère public est appelé à jouer en la matière (aménagement des modalités du traitement pénitentiaire. NDLR). Le gouvernement, dans cette perspective, doit modifier prochainement l'article D. 96 du code de procédure pénale fixant la composition de la commission de l'application des peines pour y inclure, dans tous les cas, un représentant du procureur de la République. Dès à présent, toutefois, j'ai demandé à MM. les premiers présidents de recommander aux juges de l'application des peines de recueillir l'avis des magistrats du parquet et des chefs d'établissement pénitentiaire avant de prendre leur décision de réduction de peine, de permission de sortie, ou de libération

conditionnelle. Par ailleurs, je souhaite que le ministère public examine ces décisions avec une particulière attention après avoir consulté, le cas échéant, le parquet de la juridiction de condamnation. Dans l'hypothèse où certaines des mesures prises paraîtraient peu compatibles avec les exigences de la sécurité, il conviendrait de le signaler au juge de l'application des peines et au chef d'établissement...

Enfin, j'ai invité les chefs d'établissement pénitentiaire à informer des permissions de sortie accordées le procureur de la République du lieu dans lequel doit séjourner le titulaire de la permission, pour mettre ainsi ce magistrat, si cela lui apparaît nécessaire, en mesure d'exercer un contrôle du comportement de l'intéressé. »

CORSE

LE JOUR SE LEVE

de notre envoyé spécial Antoine Pietri

Dans la première partie du reportage, Antoine Pietri a décrit la Corse traditionnelle notamment à travers la vie quo-

tidienne de deux insulaires mais cette Corse possède aussi une « vie politique » traditionnelle :

2/ AVA BASTA !

(et maintenant ça suffit !)

Ici, un terme désigne tout à la fois, le désespoir et la protestation : u lagnu. Qui dira un jour ce que peut ressentir un peuple auquel l'opresseur a interdit sa langue et ses coutumes, ne lui offrant comme seules possibilités que la misère et l'exil. Qu'ont-ils fait alors les jo (messieurs) chefs de clan. Rien sinon enfermer l'île dans un réseau de complicités politiques n'ayant pour seul but que la conservation de la puissance locale. On raconte ici que les clans sont issus des grandes familles qui, avant la révolution de Pasquale Paoli s'entre déchiraient dans de sanglantes Vindetta. Lorsque la France prit possession de la Corse, elle s'appuya sur les clans qui acceptèrent de jouer les intermédiaires entre une population encore révoltée et un pouvoir central bien lointain. Les noms de ces grandes familles ont changé au cours d'un siècle et demi mais les méthodes sont restées les mêmes.

Des structures politiques anachroniques.

Plus qu'un groupe de personnes, le clan est un ensemble de liens politiques, économiques, parfois familiaux noués entre un homme et une clientèle au sens antique du terme. L'esprit républicain a, ici aussi, bouleversé les mœurs puisqu'à la noblesse de sang s'est substituée une couche de notables possesseurs de grandes propriétés.

Toutes les activités économiques de la région, avant les années 1960 passaient entre les mains des chefs de clan. Dans le Sud de l'île, pour vendre son liège, il fallait passer par le clan. Or le liège était une source de profit pour les paysans qui, ainsi tous les dix ans, ramenaient ainsi à la

maison une petite somme. Lorsque le travail de dépouillage des arbres était accompli par des ouvriers sardes, le réseau d'immigration était contrôlé par des amis de Rocca-Serra. On imagine sans difficulté la puissance du chef de clan.

Il faut s'en débarrasser

Cette structure politique est encore présente dans les 4/5 de l'île. Une exception toutefois Bastia où l'implantation de bureaux, de secteurs de la Fonction publique ont permis à la population de se libérer de la tutelle clanique. On serait en mal de déterminer si ces clans sont, selon les termes consacrés à droite ou à gauche. Dans le centre de l'île, le clan dominant est celui de Giacobbi, radical de gauche dont les manières ressemblent à s'y méprendre à celles de Rocca-Serra : un exemple significatif parmi d'autres : les clans s'étaient entendus avant les élections cantonales pour laisser la direction de la Corse du Sud à Rocca-Serra et le nord aux clans radicaux. Or, les élections ont donné une avance très nette à la « gauche ». Nouvelle réunion des clans qui décide donc que la Corse du Sud sera gouvernée alternativement par la « gauche et la droite ». Voilà la conclusion de la poussée oppositionnelle dans l'île ; un tripatoillage de plus faisant fi des vœux de l'électorat. Le système clanique prend parfois des formes surprenantes. A Ajaccio, le clan bonapartiste est régulièrement élu à la mairie avec toutefois des difficultés lors des cantonales. Aux législatives de 1973, les bonapartistes, pour d'obscures raisons, se fâchèrent avec le candidat de la majorité pour qui ils appelaient jusqu'alors à voter. Le résultat fut le succès d'un radical de



gauche sur qui se portèrent les suffrages bonapartistes. Depuis, il faut le préciser, les admirateurs de Napoléon sont revenus à de plus justes sentiments et sont comme un seul homme derrière Giscard...

Mais, était-il possible d'imaginer que la jeunesse corse pouvait accepter un système pareil, issu des temps anciens à travers lequel la farce électorale bourgeoise devient une caricature outrancière. Le système clanique a été et reste l'un des instruments privilégiés de l'oppression capitaliste. Il faut le détruire car il est un écran pour une prise de conscience globale d'une partie de la population corse.

Mais aujourd'hui, ils sont de plus en plus nombreux à refuser ce « folklore » hélas tragique en place depuis trop longtemps. Des forces politiques sont apparues pour montrer un autre chemin que celui de la résignation.

DEMAIN :
PER UNE CORSICA
LIBERA E SOCIALISTA.

méfaits divers

QUAND LA POLICE « CONFOND » MATRAQUEURS ET MATRAQUES

Le 7 mars, P. Moisan et J. Ravon, deux postiers postiers, responsables CGT et CFDT, qui vendaient Rouge sur le marché St-Quentin étaient sauvagement matraqués par une bande de fascistes. Ils viennent de sortir de l'hôpital. Rouge les a interviewés.



Les deux camarades postiers à leur sortie de l'hôpital.

Pouvez-vous relater dans quelles conditions s'est passée l'agression fasciste dont vous avez été victimes, le 7 mars dernier ?

P.M. Je vendais le journal « Rouge » sur le marché Saint-Quentin comme toutes les semaines. Vers midi, une quarantaine de nervis fascistes nous ont attaqués. Ils nous ont mis à terre et nous ont tapé sur la tête avec des matraques et des fléaux avec l'intention de nous tuer. Pour ma part, si je n'avais pas eu la protection de mes bras et de mes mains sur la tête, je ne serai peut-être pas là en train de faire l'interview. J'ai un coude cassé, et des fractures aux mains. J'ai encore des brèches dans le coude et dans les mains.

J.R. Pour ma part, j'ai une double fracture à un poignet et j'ai le dessus de l'autre main écrasé. Je reste sourd d'une oreille il faudra sûrement envisager une intervention chirurgicale.

Pouvez-vous décrire la riposte dans le quartier et sur vos lieux de travail ?

P.M. Il y a eu une riposte immédiate sur le marché. Un commerçant a même caché un copain derrière son étalage. L'indignation de tout le monde, on l'a bien senti après. Nous avons fait une déclaration aux travailleurs et aux habitants du 10^e arrondissement dans laquelle nous expliquions la nécessité de la lutte anti-fasciste et le but de l'agression. Il y a même des commerçants qui l'ont affiché dans leur café par exemple. D'ailleurs, cette solidarité a été concrétisée par les 300 visites que j'ai eu à l'hôpital.

J.R. Sur le bureau de poste, le lendemain de l'agression, les camarades de la LCR ont sorti une feuille et la CGT un certain nombre d'affiches sur panneaux syndicaux, condamnant cette agression. La CFDT a sorti un communiqué relatant les faits. Les travailleurs ont été très sensibilisés par l'attaque fasciste.

Quelles nouvelles avez-vous eu de l'enquête policière ?

P.M. Apparemment cette enquête, après la plainte que nous avons déposée, en est au point mort. Une anecdote

significative. Quand les policiers nous ont mis dans le car de Police-secours, ils nous ont demandé une adresse où prévenir et on a donné tous les deux le domicile de la même personne. Des inspecteurs sont venus enquêter chez notre camarade, posant un tas de questions au concierge sur sa vie privée, ce qui est inadmissible. De plus, notre camarade est miraculeusement convoqué à la gendarmerie avec ses papiers militaires, sans doute pour compléter le dossier. Ce qui nous inquiète, c'est que la police a l'air de s'orienter plutôt vers les victimes que vers les agresseurs. Ce qui n'est pas nouveau dans ce genre d'affaires.



L'EUROPE : CA PIETINE

● Giscard se réaffirme partisan de l'élection du Parlement européen au suffrage universel.

● Les Neuf contraints d'en rester au stade des projets.

La construction de l'Europe est la « grande ambition » de Giscard. Du moins, le président l'a-t-il clamé à l'occasion du conseil européen des « neuf » qui se termine aujourd'hui à Luxembourg. Il s'est engagé dans le sens de l'élection du Parlement européen au suffrage universel. C'est une caution donnée au rapport Tindemans sur la question centrale des institutions européennes : seule la construction politique volontariste de l'Europe peut compenser les difficultés qu'elle connaît sur le plan économique et monétaire. Giscard a précisé que sa position était positive et ferme sur le principe et qu'il discuterait des modalités dans un esprit qui n'aurait pas « pour objectif de créer ou de soulever des difficultés telles que l'objectif soit lui-même remis en cause ».

Conversations de salon

On ne peut pourtant pas dire que Giscard, là, plus qu'ailleurs, rencontre une large approbation. Chacun des « neuf » présents au Luxembourg se tient sur une prudente réserve pour des raisons nationales différentes. Seuls les rêveurs élaboreront les modalités du scrutin prévu pour le premier beau dimanche du mois de mai 1978 (en calculant déjà la répartition politique des sièges entre sociaux-démocrates, communistes, libéraux et conservateurs), tandis que les chefs d'Etat eux, calculeront concrètement les écarts entre les taux d'inflation de chaque pays ainsi que leur contentieux en matière de politique agricole. Les bons comptes ne feront pas de bons amis, loin de là : la peur née de la crise favorise tous les replis protectionnistes, les

craintes, les hésitations. La plupart des gouvernements présents au Conseil sont en sursis : non seulement Giscard, secoué par les récents succès du PS aux cantonales, mais l'italien et le britannique ne font pas figure de dirigeants stables. Plutôt qu'une séance de décisions historiques, le Conseil prend plutôt l'image d'une conversation de salon. Des beaux projets... qui seront remis à plus tard. Et des déclarations publiques... d'intention.

Une majorité douteuse

Pendant ce temps-là, insolemment, mettant au pied du mur Giscard et Chirac, réclamant une politique plus conforme à la vieille tradition gaulliste, Debré se demande, à St Jean de Luz, si « le moment est bien choisi pour se faire les soldats de l'idéologie supranationale ». De quoi démentir Giscard, qui prit soin de préciser, à propos de la construction européenne : « je crois qu'il n'y a pratiquement aucun Français et pratiquement aucun jeune qui soit contre ».

La « majorité » du président n'est en effet pas plus facile à faire sur l'unification politique de l'Europe que sur un autre plan : Républicains indépendants et réformateurs sont pour mais constituent une force insuffisante ; les gaullistes sont contre au point que, même Chirac n'a pas les coudées franches pour avancer sur ce terrain ; la direction du PS est vigoureusement pour, mis à part des réserves de forme. Mais l'alliance PS-PC empêche aujourd'hui le pouvoir d'exploiter cette divergence à l'occasion d'un référendum : le PS s'abstiendrait

comme il l'a fait en 1972 lors de la précédente tentative de Pompidou. Même si le PCF est catégoriquement contre. La « majorité présidentielle » est donc autant divisée que « l'Union de la gauche » face à la question européenne. Dans l'état actuel des rapports de forces internationaux, il ne peut en résulter qu'une chose : la paralysie, l'ajournement.

Engluement

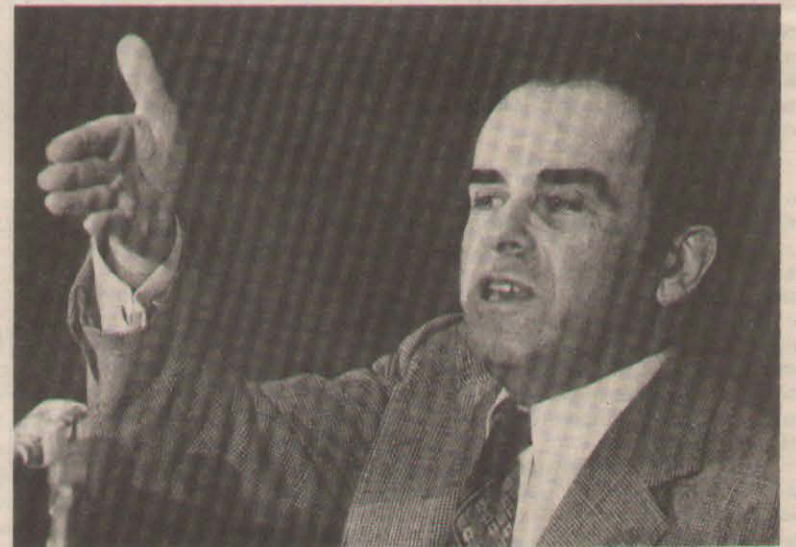
Internationalisation du capital ou protectionnisme, « Europe américaine ou Europe européenne », « politique européenne commune de défense » ou non, intégration à l'OTAN ou non, quelle attitude face à l'URSS et au COMECON ? Alliance avec les PC européens ou exclusive systématique à leur égard comme le conseillait Kissinger, Ford et Haig ? A aucune de ces questions, à aucun de ces choix, les bourgeoisies européennes ne sont en mesure de faire face avec détermination et efficacité. Au contraire, loin d'avoir les marges de manœuvres nécessaires pour se sauver en faisant un front commun, elles ne peuvent résister à l'engluement dans leurs difficultés nationales. Ces contradictions ne sont pas propres aux libéraux et aux conservateurs : dans le camp des organisations ouvrières, la social-démocratie est divisée mais aussi les PC (le PC italien s'est prononcé pour l'élection du Parlement européen au suffrage universel au contraire du PC français).

Si bien que face à la montée des luttes ouvrières en Espagne et en Italie après le Portugal, c'est encore en ordre dispersé que les bourgeoisies sont amenées à répondre.

G. Filoche

La conférence de presse de Georges Marchais et les municipales.

LE PC PROPOSE AU PS ET AUX RADICAUX DES LISTES COMMUNES DANS TOUTES LES VILLES



Georges Marchais a tenu hier matin, une conférence de presse sur les travaux du Comité central du Parti communiste. Tirant le bilan des cantonales, il a souligné que « les résultats traduisent une consolidation des positions du

retrouvé dans la préparation de la conférence de Berlin : a-t-il ajouté, avant de préciser : « nous sommes résolument décidés à nous tenir à nos positions ».

P.J.

TROP DE RUES « ALLENDE » !

A la question d'un journaliste à propos d'une lettre que le Bureau politique aurait adressé à tous les maires communistes, en demandant de modifier le nom des rues à consonnance trop « soviétiques », Georges Marchais a répondu : « Cette lettre n'a jamais existé (...). Il est vrai, toutefois, que lorsqu'Allende est mort, 1000 ou 1500 municipalités communistes qui donnent le nom d'une rue au président défunt, c'est peut-être un peu trop... ».

« ROUGE » ADMIS A LA CONFERENCE DE PRESSE

● Ce n'était pas un poisson d'avril : « Rouge » a été admis à assister à la conférence de presse de Georges Marchais. L'événement est d'importance puisque c'est la première fois qu'il se produit et que, tout récemment encore, le 22 mars, lors d'une précédente conférence de presse, notre journal avait été empêché d'entrer place du Colonel Fabien.

« Rouge » se félicite de ce changement d'attitude du Parti communiste.

DANS VOTRE COURRIER

UN OUTIL POUR LES LUTTES ? MOYENNEMENT.

Mais combien de domaines sont oubliés ! Pourquoi ne pas parler des luttes de locataires, en France comme ailleurs ; je pense au Portugal... Pourquoi ne pas partir des faits divers des grands ensembles - suicides - pour présenter une analyse de ce qu'ils sont et donner quelques renseignements sur ce que pourrait être un habitat moins destructeur etc.

Et surtout, il faut parler des expériences de contrôle ouvrier de par le monde capitaliste, en faire une rubrique permanente... et par là alléger la rubrique « culture », surtout quand elle est du style de celle du n° 14 : c'est incompréhensible, et pourtant je devrais être à même de la comprendre...

G.V. sympathisant de Saint-Dizier



D'UN ANCIEN JOURNALISTE DU PC.

... Pourquoi ne pas consacrer tous les jours une page à un sujet (sujets variés) ? Du type : le dossier du jour. « Libé » le fait (dernière page) et c'est souvent très intéressant. Dans un quotidien qu'on lit « vite » la page qu'on lira « après », qu'on gardera au besoin, me semble s'imposer.

L'actualité doit ici moins commander : prendre un peu de champ pour faire « bien » les choses. Et il y a des dizaines de sujets à traiter. L'étude sur les femmes dans les pays de l'Est, celle de J-M Vincent - études documentées, sérieuses, sans être ennuyeuses - auraient pu, à mon avis, être présentées dans ces pages spéciales (leur publication, par petits bouts, ne semble pas correspondre à leur « nature » - avis personnel, bien sûr, mais non isolé).

Un dossier du jour sur le tiers, ou sur la nouvelle presse du cœur/sexe, avec des données économiques, sociologiques, etc... cela intéresserait.

Il y aurait aussi quelque chose à faire sur les feuilletons de télévision, sur la pub, son impact, ses méthodes, sur le sport, sur la fiscalité, sur les indices économiques (INSEE, CGT)... Un dossier général sur le sport pourrait être complété un peu plus tard (ou remplacé) par un dossier sur le tournoi des cinq nations, la coupe d'Europe et Saint Etienne (il y a eu un bon petit papier sur St Etienne il y a quelques jours, papier qui donnait envie d'aller plus loin dans l'analyse des phénomènes).

Les pages sociales : au lieu du « saupoudrage » d'informations-commentaires des premiers numéros du quotidien, il me semble que vous vous

orientez vers quelques articles plus longs, une tribune, des informations plus courtes.

PLUS INCISIF, LE TON !

Quelques remarques après plus d'une semaine de parution du quotidien... Il ne faut pas que les correspondants se bornent à une analyse un peu sèche des événements, mais qu'ils multiplient les reportages vivants (tel que celui d'Arthur Grau sur la rencontre avec les commissions ouvrières à Barcelone) et n'hésitent pas à utiliser le style journalistique en racontant ce qu'ils ont vu et entendu. C'est à dire que l'on se rende compte qu'ils étaient sur le terrain. Exposer les faits est presque aussi important qu'une bonne analyse pour informer le lecteur et dénoncer, exemple à l'appui, le système...

Quelques suggestions :

- le samedi, il faudrait un dossier de 4 pages faisant le point sur un problème d'actualité (congrès du PCUS, la lutte pour le pouvoir en Chine aujourd'hui, etc), sur une question théorique (le quotidien doit aussi permettre l'armement théorique), sur un problème d'histoire, sur un livre important qui vient de sortir, etc.

- une rubrique régulière (hebdomadaire) d'histoire, en liaison avec l'actualité comme le fait l'Humanité par exemple (les chroniques de Bruhat).

Enfin, je crois que le ton du journal doit être plus caustique, plus polémique, surtout dans les éditoriaux ou les dessins.

Salutations communistes, et bon courage.

Jacques (militant CGT Sécurité sociale Rennes)

parti ». Et il a immédiatement rappelé qu'un parti communiste plus fort, c'est également une nécessité pour que l'Union de la Gauche se renforce, soit une alliance de combat (...).

La plus grande partie de la conférence, toutefois, a été consacrée à la préparation des élections municipales. Le secrétaire général a annoncé que le PC avait envoyé une lettre aux socialistes et aux radicaux de gauche pour leur proposer des listes communes dans toutes les villes de France. Cette position traduit une évolution depuis la rencontre au sommet de juin 1975 où le PC avait proposé des listes d'union seulement dans les villes de plus de 30 000 habitants. Elle rejoint les propositions formulées par le CERES à l'intérieur du Parti socialiste. Le PC demande en outre que les listes soient constituées à la proportionnelle des forces des différents partis qui soutiennent le Programme commun. Gageons que Robert Fabre ne se réjouira pas d'une telle perspective !

Répondant pour sa part, à la question d'un journaliste sur les « divergences » avec le PCUS, Jean Kanapa a repris les déclarations de Marchais devant le Comité central (« Rouge » du 1^{er} avril). Il a insisté plusieurs fois sur le caractère fondamental des aspects de la politique du PC qui font l'objet de critiques de la part des journaux des pays de l'Est. « Ces divergences se

il y a... 105 ANS

JOURNEES DE 1871

La commune de Paris n'a plus d'appui à attendre de la province. Thiers reprend l'offensive en réorganisant son armée avec l'aide des Prussiens.

Il est urgent pour les fédérés de sortir de l'inertie car seule, désormais, une victoire militaire peut assurer l'existence de la Commune.

Une patrouille est envoyée en reconnaissance dans la direction de Courbevoie. Les troupes de Versailles refoulent les fédérés qui laissent douze morts et quelques prisonniers. Les amis de Thiers fusillent les communards prisonniers. Brusquement tirés de leur quiétude par la canonnade, les Parisiens sont indignés. La foule est exaspérée à l'annonce des exécutions et crie : « A Versailles, à Versailles ! » Réunis à l'Hôtel de Ville, les chefs militaires annoncent, sous la pression populaire, que « dès demain, nous marcherons sur Versailles avec nos trois armées de 30 000 fédérés ».

PEUGEOT-BEAULIEU :

MANIFESTATION REGIONALE DEVANT L'USINE AUJOURD'HUI

Après le défi insolent de la séquestration de mardi, après l'enthousiasme et la mobilisation extraordinaire de la manifestation de mercredi, l'une des plus grosses qu'on ait jamais vu depuis des années à Montbéliard, la journée d'hier est apparue comme une journée d'attente : une journée qui laisse à beaucoup ici un profond sentiment d'insatisfaction.

Hier encore, l'usine de Beaulieu n'a pratiquement pas tourné. Les flics, dont la présence arrogante avait joué le rôle de détonateur, s'étaient faits plus discrets. Les travailleurs s'étaient massés devant l'usine. Décidés à ne pas reprendre, ils étaient tous regonflés par les mobilisations de la veille. Mais, au lieu de nouvelles initiatives, ce fut, toute la journée, l'incertitude et l'attente.

Les responsables syndicaux, qui avaient engagé des discussions avec les patrons pour savoir quand il serait possible d'ouvrir des négociations revenaient régulièrement parler des échéances : à huit heures, ils faisaient savoir qu'elle aurait lieu le soir. Enfin, le soir, elle était prévue pour le samedi matin.

Sur le terrain, au fil des heures, le climat devenait de plus en plus tendu. Une très forte volonté d'en découdre, face à cette direction de choc qui - malgré les deux gifles qu'elle vient d'encaisser - maintient toujours les licenciements. Et pourtant aucun débouché concret.

Vers quatre heures de l'après-midi l'énervement était à son maximum : des travailleurs proposèrent d'entrer dans l'usine pour aller débaucher les jaunes qui y travaillaient (et qui n'étaient d'ailleurs pas tellement nombreux). Des disputes éclatèrent entre ceux qui voulaient rentrer et ceux qui ne voulaient pas. Sentant l'occur de la poudre, les directions des syndicats annoncèrent alors une manifestation régionale pour le lendemain 17 heures devant l'usine, précédée d'un mot d'ordre de débrayage pour l'ensemble du pays de Montbéliard à 16 heures.

Cette proposition reçut un accueil partagé : beaucoup applaudirent devant ce qui apparaissait enfin comme une perspective, une réponse à la volonté de lutte qui n'avait cessé de se manifester. Mais il y eut des gars qui expliquaient : « hier, il y avait un rapport de force terrible ; et puis aujourd'hui, au moment où on parlait enfin d'aller voir les gars de Valentigney, ils avaient déjà repris le travail ». Après le point qui a été marqué mercredi, la journée d'hier aurait dû donner la parole à l'action pour pousser l'avantage : faire débrayer d'autres entreprises, aller à Sochaux, etc. Hier soir, beaucoup de monde restait sur la faim.

Aujourd'hui doit marquer cependant une nouvelle étape : outre la grève et la manifestation de l'après-midi, les syndicats appelaient pour ce matin à sept heures moins le quart les grévistes à se masser devant les portes pour dissuader les non grévistes de rentrer.

Correspondant



LES COMMUNISTES A L'ENTREPRISE

La lutte politique à l'entreprise. Pourquoi ? Et quel rôle doit jouer le parti communiste ?

Pourquoi cette « offensive » exceptionnelle du Parti communiste en direction des entreprises, particulièrement depuis le 21ème congrès ? Quels rapports entre l'action et le bulletin de vote, entre l'activité des communistes et les résultats électoraux ? Quels sont les problèmes de toutes sortes touchant aux rôles respectifs du syndicat et du P.C., qui ont été soulevés par l'effort vigoureux de ce dernier ? Pourquoi un tel engagement du parti communiste dans la lutte à l'entreprise ?

Y a-t-il deux sortes de communistes ? Un syndicaliste de classe ne pose-t-il pas à un parti révolutionnaire d'autres problèmes que n'en pose un syndicaliste réformiste ? N'est-ce pas une parfaite contradiction chez ceux qui reprochent au P.C. « son manque de rigueur » d'être un concept flou, une chose incertaine et qui, en même temps, n'admettent pas que la classe ouvrière ait un centre et une direction ?

Voilà quelques-unes des questions que nous posons la semaine prochaine à deux dirigeants du Parti communiste, Jean Colpin, du secrétariat du Comité central, responsable de la section « entreprises », et Henri Krasucki, du Bureau politique, secrétaire de la C.G.T. Tous deux sont intervenus au 22ème congrès : le premier sur « l'entreprise au cœur de la stratégie du P.C. », le second sur « le communisme, le parti et le syndicat ». Deux thèmes au cœur du débat politique. Deux thèmes qui suscitent réflexion, problèmes, discussion.

Diffuser ce numéro autour de vous.

Pour commander le nombre d'exemplaires nécessaires :

et retourner le à France Nouvelle, 15, rue Montmartre, 75001 Paris.
N'oubliez pas d'ajouter : une facture non versée ultérieurement (chèque exemplaire ou facture 350 F et sans pouvoir débiter l'éventuelle livraison).

Je désire diffuser ce numéro : 1 exemplaire de moi.

A cette fin, veuillez me : _____ exemplaires de ce journal. Je vous envoie à réception de la facture.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

France Nouvelle, hebdomadaire central du Parti communiste français, numéro 1584, 22 mars 1976 : « Voilà quelques-unes des questions que nous poserons la semaine prochaine à deux dirigeants du Parti communiste, Jean Colpin, du secrétariat du Comité central, responsable de la section « entreprises », et Henri Krasucki, du Bureau politique, secrétaire de la C.G.T. Tous deux sont intervenus au 22ème congrès : le premier sur « l'entreprise au cœur de la stratégie du P.C. », le second sur « le communisme, le parti et le syndicat ». Deux thèmes au cœur du débat politique. Deux thèmes qui suscitent réflexion, problèmes, discussion.

Les statuts de la CGT s'appliquent-ils à Henri Krasucki ?

Lors des dernières élections législatives, des militants révolutionnaires ont été présentés par la presse comme des militants de la CGT. Aussitôt la direction de la CGT s'était empressée de réaffirmer les statuts du syndicat qui interdisent à tout syndiqué de se servir de ses fonctions syndicales à des fins politiques.

Il est donc particulièrement étonnant de lire dans France Nouvelle, hebdomadaire central du parti communiste français, du 22 mars un encart publicitaire dans lequel on annonce une interview d'Henri Krasucki, membre du bureau politique du PCF et secrétaire de la CGT.

Les statuts ne seraient-ils pas applicables aux dirigeants confédéraux ?

Nous attendons la condamnation du Bureau confédéral qui ne saurait tarder, rappelant au camarade Henri Krasucki les règles de fonctionnement du syndicat. Si rien ne devait corriger cette pratique anti-statutaire, les syndiqués CGT sauraient désormais que, selon que l'on appartient ou non au PCF, il existe dans leur organisation syndicale deux poids, deux mesures.

Article 2 : La Confédération Générale du Travail basée sur les principes du fédéralisme, de la démocratie syndicale, assure et respecte la complète autonomie des organisations qui se conforment aux présents statuts.

Article 3 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 4 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 5 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 6 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 7 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 8 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 9 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 10 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 11 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 12 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 13 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 14 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 15 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 16 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 17 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 18 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 19 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 20 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 21 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 22 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 23 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 24 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 25 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 26 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 27 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 28 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 29 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 30 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 31 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 32 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 33 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 34 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 35 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 36 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 37 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 38 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 39 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 40 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 41 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 42 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 43 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 44 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 45 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 46 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 47 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 48 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 49 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 50 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 51 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 52 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 53 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 54 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 55 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 56 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 57 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 58 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 59 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 60 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 61 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 62 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 63 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 64 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 65 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 66 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 67 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 68 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 69 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 70 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 71 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 72 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 73 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 74 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 75 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 76 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 77 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 78 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 79 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 80 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 81 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 82 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 83 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 84 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 85 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 86 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 87 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 88 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 89 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 90 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 91 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 92 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 93 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 94 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 95 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 96 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 97 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 98 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 99 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 100 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 101 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 102 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 103 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 104 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 105 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 106 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 107 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 108 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 109 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 110 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 111 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 112 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 113 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 114 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 115 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 116 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 117 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 118 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 119 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 120 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 121 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 122 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 123 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 124 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 125 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 126 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 127 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 128 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 129 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 130 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 131 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 132 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 133 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 134 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 135 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 136 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 137 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 138 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 139 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 140 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 141 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 142 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 143 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 144 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 145 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 146 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 147 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 148 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 149 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 150 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 151 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 152 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 153 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 154 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 155 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 156 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 157 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 158 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 159 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 160 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 161 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 162 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 163 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 164 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 165 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 166 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 167 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 168 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 169 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 170 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 171 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 172 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 173 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 174 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 175 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 176 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 177 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 178 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 179 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 180 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

Article 181 : La Confédération Générale du Travail est constituée par :

DESOMBRE: INTERVIEW

Il avait fallu un commando de cent flics pour que le patron récupère 2000 chemises

Depuis le 2 octobre, les grévistes de Desombre occupent leur usine. Avant, les établissements Desombre, c'était 190 personnes avec une grande majorité de femmes, qui menaient un combat constant depuis 68, et parmi lesquelles la CFDT est implantée de longue date. Aujourd'hui, avec la CIP, c'est un phare de la lutte pour l'emploi dans une région durement touchée.

Le Nord-Pas de Calais: 100 000 chômeurs, 17 000 départs chaque année; dans cette très vieille région industrielle, qui connaît depuis toujours le chômage cyclique, la gravité de la situation actuelle est due à l'atteinte profonde et simultanée des deux secteurs traditionnels, la mine et le textile, ce dernier subissant un processus de restructuration à l'échelle européenne. Mais une caractéristique française, comme l'avoue « L'Expansion », c'est que « du fait de la pression syndicale, plutôt qu'aux licenciements, les patrons ont recours au dépôt de bilan » et autres finasseries.

C'est bien ce qu'a fait Desombre, le patron des patrons de l'habillement. Mais aussitôt, en pleine vacances, la CFDT impulsait mobilisation et popularisation; puis l'assemblée des travailleurs décida d'occuper l'usine. C'est ainsi qu'il fallut une véritable opération de commando, 100 flics en pleine nuit, pour que le patron récupère 20 000 chemises. Initiative après initiative, la lutte continuait, pour « une offre d'emploi collective »; remise en marche occupation d'FR3 avec la CIP, popularisation constante à toutes les occasions.

— Et aujourd'hui, où en sont-elles ?

— « Eh bien, après une réunion d'élus locaux, on va organiser une délégation auprès du préfet avec les maires »

— L'organisation de la lutte ?

— « La production continue pour entretenir l'outil de travail. Mais c'est plus comme

avant, le même poste toujours, les cadences. On échange des chemises seulement pour payer l'entretien, puisqu'on a les 90 %; l'AG a décidé d'élargir les échanges, les CE d'abord. Toutes les décisions se prennent en AG, généralement sur proposition d'une équipe, les déléguées (CFDT) et quelques ouvrières; 3 com-

missions fonctionnent: finances, organisation, popularisation.

Non, ça ne pose pas vraiment de problèmes, que les grévistes soient des femmes, sauf un peu pour les nuits, pour occuper; on amène les gosses...

Il y a toujours le jugement du tribunal des référés, qui ordonne l'expulsion on verra s'il l'applique: ils nous vendront peut-être avec le terrain.

— La situation par rapport à la lutte sur l'emploi ?

— « C'est surtout avec la CIP qu'on a eu des contacts, très souvent par les délégués mais aussi parfois tout le personnel. Les autres, non, c'est pas facile: les conflits sont trop éloignés.

On a participé à la rencontre des minip. On a aussi distribué un tract aux chômeurs devant les agences pour l'emploi, appelant à une réunion: c'est surtout pour prendre contact, chercher ensemble ce que l'on peut faire. Comme les autres tracts, il

est signé section Desombre CFDT; tout le monde n'est pas syndiqué, mais toutes sont d'accord avec l'action proposée.

— Et la solidarité ?

— On a vu tous les groupes au début, mais ça dure, alors il y en a moins; le PC est venu, et le PS, beaucoup. On a eu des contacts aussi avec le PSU, la CGT aussi a répondu. On a vu beaucoup de gens, des militants surtout, mais aussi de tout le quartier. Mais ça a été avant tout la CFDT, avec l'UL et toutes les branches »

— Alors, aujourd'hui ?

— « Il n'y a toujours aucune solution en vue; on nous a dit au ministère de l'Industrie qu'il n'y aurait pas de reprise dans les locaux actuels. Et à celui du Travail qu'il ne pouvait rien, sauf intervenir auprès du délégué à la reconversion régionale, qu'on doit d'ailleurs voir de toute façon, en préparant pour le 8 mai une manifestation pour Desombre, qui se terminera en fête populaire avec débat.

● **CIP. Haisnes-la-Passe (Pas de Calais)** Les ouvrières qui occupent l'entreprise depuis le 18 juillet 1975 vont demander une entrevue aux pouvoirs publics car elles n'ont plus aucune nouvelle d'un éventuel acquéreur.

AFP

● **Le personnel des wagons-lits** a bloqué le départ de plusieurs trains, jeudi soir gare d'Austerlitz à la fin de la journée d'action pour la garantie de l'emploi.

(Correspondant)

● **A l'hôpital psychiatrique de Charenton St Maurice**, le directeur ne s'embarrasse pas des formes légales, pour licencier une syndiquée CFDT. La CFDT a envoyé une lettre ouverte à Veil, Péronnet et Giroud, et a décidé de porter plainte.

(correspondant)

● **Carnaud (Grand-Quevilly — Seine-Maritime)**

après la journée nationale d'action du vendredi 26 mars, une réunion intersyndicale CGT et CFDT se tient demain à Nantes pour déterminer la suite de l'action: depuis près de trois semaines, les travailleurs ont engagé la lutte pour le maintien et l'amélioration du pouvoir d'achat: cette action est la riposte à trois ans de manœuvres de la direction pour remettre en cause les avantages acquis dans le domaine des salaires: une clause de garantie et d'amélioration du pouvoir d'achat calculée sur la moyenne des indices syndicaux; la direction voudrait réintroduire l'indice INSEE.

Correspondant

Dijon: A Bourgogne-électronique: les travailleurs en sont à leur 19^e jour de grève pour l'obtention des 40 heures, le paiement des heures de grève alors que la direction maintient son intransigeance. Hier, les travailleurs ont reçu leur feuille de paye amputée de 104 heures: grévistes comme non-grévistes. Cette situation a permis de renforcer l'unité du personnel et de susciter des discussions spontanées.

Jacques Valier

Le parti communiste français et le capitalisme monopoliste d'Etat

La théorie du parti communiste français ■ Les livres contradictions entre la théorie du capitalisme monopoliste d'Etat et la pratique politique ■ L'occupation du capital comme rapport social de production ■ La démocratie avancée maintient l'Etat bourgeois et le règne du capital ■ Renonciation à la dictature du prolétariat ■ L'union des ouvriers et des patrons des petites et moyennes entreprises « pillées » par les monopoles ■ Le caractère illusoire des propositions du parti communiste français pour sortir de la crise ■

FM/petite collection maspero

LES GENDARMES MOBILES INTERVIENNENT A FRAMATOME

16 h 30, jeudi, quatre cars de gendarmes mobiles, mousquetons à l'épaule, ont forcé les portes de l'usine: les effectifs du piquet étaient trop faibles pour qu'il cherche à s'opposer à cette nouvelle atteinte au droit de grève.

Depuis lundi, la direction de Framatome cherchait par tous les moyens à arrêter la grève: mise en jugement auprès du tribunal de commerce, assignant les grévistes et leur ordonnant l'ouverture des portes, intervention du directeur du Creusot

(Terrien) et des directeurs du personnel auprès des non-grévistes qu'ils essaient de dresser contre les travailleurs en lutte, déclarations selon lesquelles la sécurité de la population n'est plus assurée quand les grévistes occupent l'usine nucléaire... tous les moyens sauf la satisfaction des revendications! Malgré l'intervention des flics, la lutte continue et la solidarité se développe: à l'usine Framatome de Courbevoie, dans les autres usines Creusot-Loire du département, sur les autres entreprises de Chalon.

DASSAULT PRODUCTION 0,01 (suite)

● tout le trust paralysé
● manifestation aujourd'hui à St Cloud

La production 0,01 (5 minutes et dix secondes de travail par jour) s'étend dans toutes les usines Dassault. A Martignas, l'usine est occupée dans la journée; on y discute beaucoup, on s'y livre aussi au tir à la corde et au tir à l'arc. A Mérignac, les mêmes formes de lutte commencent à être reprises. A Istres, deux heures par jour, les gars jouent au boules. A Argenteuil, ils

font la production 0,01... en musique: ils ont amené des cornets; l'ambiance est assez chaude.

A St-Cloud également, sur proposition de la CGT et de la CFDT, les ateliers se sont mis hier en production 0,01 ou en grèves tournantes. A l'atelier cellule une assemblée a eu lieu avec la section CFDT pour discuter des formes de lutte (5 minutes de grève toutes les 20 minutes); il a été question d'aller boire le café tous ensemble ou d'aller pisser tous ensemble. L'idée a même été lancée de faire une manifestation tous les matins. La CGT s'y est opposée.

Aujourd'hui doit avoir lieu une manifestation par le pont de St-Cloud, jusque chez Fourcade.

Correspondant St-Cloud

CERP (ST ETIENNE DU ROUVRAY) 50 FEMMES EN LUTTE DEPUIS 18 JOURS

50 travailleuses des 180 de la CERP (achat en gros et vente au détail des produits pharmaceutiques) sont en grève et revendiquent 20 F pour tous, 5 jours pour enfant malade, etc. Elles sont payées 1 400 F à l'embauche, 1 570 F au bout de dix ans: quart de 6 h à 21 h, présence des téléphonistes de 8 h à 20 h, et un samedi sur deux, ce qui est contraire aux conventions collectives. A la pression que de telles conditions de travail exercent sur les travailleuses, s'ajoutent les difficultés d'être femme, mère de

famille, travailleuse. Ces 18 jours de grève pèsent lourd pour les femmes seules, ou chef de famille.

Les collectes s'organisent à partir de l'UL CFDT. Les travailleuses de l'entreprise « Henriet » à St Etienne du Rouvray, en grève à 95 % avec occupation depuis le 25 mars pour le treizième mois et les salaires, sont venus mercredi prendre contact avec les grévistes de la CERP. Contact vient d'être pris également avec l'ensemble des sucursales CERP en France.

Correspondant



TRIBUNE des luttes

Pour la réintégration des 2 licenciés

L'Union Fédérale CGT et le syndicat CFDT de l'équipement de Vaucluse s'élèvent avec véhémence contre la mesure arbitraire prise à l'encontre de deux élèves infirmiers du Centre psychothérapique départemental de Montfavet. La Commission paritaire a en effet refusé leur titularisation malgré leur succès à l'examen final. L'Union Fédérale CGT et le syndicat CFDT de l'équipement de Vaucluse soutiennent la lutte des travailleurs du CPDM pour la réintégration des deux licenciés.

REPRESSION SYNDICALE A PARIS-BRUNE

Un militant de la CGT, de la gauche syndicale, mais n'appartenant à aucune organisation politique, est exclu fin mars à Paris-Brune Centre de Tri du syndicat.

Que lui reproche-t-on ? Simplement d'avoir distribué un tract signé « des travailleurs CGT-CFDT de Paris-Brune » qui faisait des propositions d'action contre le démantèlement du centre et qui « osait » critiquer les directions syndicales qui, malgré leurs engagements, n'offrent aucune perspective d'action aux travailleurs.

Une nouvelle fois, les partis réformistes PC-PS sanctionnent des travailleurs qui veulent s'exprimer librement. Ils démontrent ainsi leur volonté d'étouffer toute autonomie des travailleurs, de les plier à leurs directives, et de faire des organisations syndicales des courroies de transmission au service d'une politique électorale, de collaboration de classe.

Nous condamnons la chasse aux « sorcières gauchistes » qui vise en fait à étouffer toute proposition radicale dans les syndicats. Nous luttons pour l'auto-organisation des travailleurs et la direction collective des syndicats par les assemblées de base d'adhérents, s'appuyant sur la démocratie directe ouvrière.

Liberté d'expression politique dans les entreprises pour tous les travailleurs organisés ou non !

Réintégration de notre camarade à la CGT !

Non à la répression des réformistes dans les syndicats !

Groupe des travailleurs communistes-libertaires de Paris-Brune (« Le Postier Affranchi »)

BERNARD REMY ENFIN LIBRE !

La hiérarchie militaire joue au chat et à la souris avec Bernard Remy. Kidnapé avant hier à sa sortie de prison, il est aujourd'hui libéré. Les 3 mois d'armée faits par Bernard avant son incarcération de 18 mois lui permettraient d'éviter une nouvelle inculpation (voir Rouge du 1er avril). Pour la première fois sans doute, on peut se féliciter des raisonnements absurdes de l'autorité militaire. Reste à voir maintenant si ce petit jeu qui peut être sans fin on ne va pas redemander à Bernard de porter l'uniforme... !

COMMUNIQUE DU C.L.O.

Le matin, jeudi 1er avril, des militants du Comité de lutte des ob-jecteurs (C.L.O.) de Paris distribuaient des tracts expliquant la loi sur l'objection de conscience à l'entrée du centre de sélection de Vincennes. Ils ont été appréhendés et emmenés à la gendarmerie de Vincennes. Après vérification d'identité ils ont été relâchés.

l'armée viole son propre règlement

ERIC BIZET : 120 JOURS D'ARRETS DE RIGUEUR

● parce qu'il refusait de se faire photographier masqué et avec des lunettes...

Au 1er G.C.M. de Reims la répression est plus que jamais à l'ordre du jour. C'est le comité de soldats de ce régiment (G.V. m'facher) qui, en novembre, avait lancé au cours d'une conférence de presse clandestine un appel à la tenue d'Assises nationales des comités de soldats. Pendant plusieurs semaines, la Sécurité militaire s'est acharnée à traquer les soldats susceptibles d'avoir participé à cette initiative. Sans trop de succès apparent : en pleine répression, le comité annonçait par voie de communiqué de presse sa volonté de poursuivre la lutte.

Mais puisqu'il faut des coupables, les limiers militaires s'en sont tout de même trouvés un, Eric Bizet. Celui-ci apprend, cinq jours

avant sa libération qu'il est mis aux arrêts (soixante jours) pour avoir participé à la conférence de presse du comité. Cette sanction qui tombe quatre mois après la dite conférence, n'est fondée sur aucune preuve. Aussi, le S.M. cherche à en fabriquer une : elle demande à Eric de se faire photographier, masqué et avec des lunettes. A juste titre défiant des conséquences possibles de cette expérience grotesque, Eric refuse. Il reçoit donc, pour refus d'obéissance, soixante jours d'arrêts supplémentaires. Devant le peu de cas que l'armée fait de son propre règlement de discipline, on hésite presque à rappeler qu'il est totalement illégal d'emprisonner un soldat plus de soixante jours. C'est

sans doute pour prendre les devants face à toute protestation contre cette illégalité que la hiérarchie laisse entendre qu'Eric va être traduit devant le T.P.F.A. Reste que pour le moment il est en prison pour 120 jours, sans qu'aucune preuve de sa « culpabilité » puisse, et pour cause, être avancée.

Face à cet arbitraire, Eric Bizet a besoin d'être soutenu. Il faut lui écrire, lui envoyer des colis, des livres, (adresse : C/C Bizet, S.G. (A.R.) 94^e RI, Base Etain). Surtout il faut intensifier la campagne pour que ni lui, ni les autres soldats emprisonnés, ne continuent à faire les frais de l'opération Cour de Sûreté. J.F. V.

Pour Roland Agret

Lundi 5 avril à 20 h 30, villa du Parc Montsouris (14^e), le Comité d'action des prisonniers (CAP) invite toutes les organisations qui désirent participer, soutenir ou s'informer sur les actions qui se dérouleront à partir du 6 avril en soutien à Roland Agret.

Deux sections syndicales CGT se joignent à la campagne qui se développe autour de la lutte que mène Roland Agret pour la révision de son procès : la section SOCEA de Rueil et la section employés et cadres de la Banque française du commerce intérieur.



L'EDUCATION POPULAIRE EN QUESTION

par Joseph Krasny

2 - UNE PEDAGOGIE DE RUPTURE

Après avoir rendu compte de l'atmosphère du congrès du mouvement Freinet qui s'est tenu la semaine dernière à Clermont-Ferrand (Rouge du 1er avril), nous continuons aujourd'hui notre reportage par la description de la pratique pédagogique des « freinetistes ». La pratique pédagogique des freinetistes a pour principe la participation de l'enfant à sa propre éducation. « Il faut, explique Michel Barré, secrétaire général de l'ICEM, donner la parole aux jeunes, qu'ils aient la possibilité d'intervenir dans leur éducation ». Cette volonté de ne pas diriger l'enfant, mais de l'armer, de lui offrir les moyens d'appréhender ce qui l'entoure, débouche sur des remises en cause essentielles. Le constat de départ est sans ambiguïté : « le système scolaire, dit un congressiste, est construit sur l'échec. Pour nous l'éducation doit être construite sur la réussite, y compris non scolaire ». Un des textes du bulletin de liaison du mouvement, Techniques de vie, refuse cet échec scolaire objectif, déterminé, selon l'idée reçue, par l'hérédité ou l'intelligence. Pour le rédacteur, il n'y a que des vitesses relatives d'apprentissage. Une analyse qui s'affronte nettement à l'idéologie des dons, selon laquelle la réussite scolaire n'est pas d'abord déterminée socialement, et à l'idée de différences biologiques entre les enfants, aussi décisives que les inégalités sociales. Deux attitudes traditionnelles que le représentant du Syndicat national des instituteurs s'est permis de défendre lors d'un débat à ce congrès.

Autant de positions dont les conséquences pédagogiques s'affrontent, dans leur dynamique, aux critères scolaires de l'école actuelle, à la sélection sociale qui y règne, à la division du travail et à l'idéologie dominante qui est à son principe. Ainsi la sélection est en cause quand les freinetistes critiquent la classe homogène, enserrée dans une des filières du cursus scolaire. C'est le refus des sections pour « défavorisés », du ghetto des filières spécialisées, de perfectionnement ou de rattrapage. Il faut un véritable tronc commun, explique une exposition d'Indre et Loire. C'est la pratique pédagogique qui, à l'intérieur du cours doit s'adapter à l'hétérogénéité. Briser de cette façon le carcan de la norme unique suppose une réduction massive des effectifs, que le mouvement Freinet fut le premier à revendiquer.

Contestation aussi des examens « tels qu'ils sont », et ce qui va de pair, de l'édifice sacro-saint de l'Inspection des enseignants, parce que « tout contrôle doit s'appuyer sur le travail de toute l'année », parce qu'il n'y a rien de plus injuste que cette note qui tombe un jour, du dehors, et qui sera déterminante dans l'élimination scolaire ou professionnelle. La situation actuelle du maître est également remise en cause par la bataille, réaffirmée au congrès, pour des « équipes pédagogiques ». Les élèves ne seraient plus confrontés à un maître individuel, intouchable, mais un « travail d'équipe des éducateurs » serait instauré, parfois appuyé sur des expériences de décloisonnement des classes. Une exigence très concrète puisqu'elle implique que la constitution et la préservation de telles équipes interviennent dans le choix des mutations et la répartition des postes. Les freinetistes vont même plus loin : cette règle devrait s'appliquer à la formation continue des maîtres, les enseignants la prenant en charge eux-mêmes.

Cette description dévoile la spécificité du projet unissant les freinetistes : promouvoir une pédagogie de rupture, dès maintenant, dans les limites du système actuel. Une démarche que Freinet résumait ainsi : « Nous luttons pour faire surgir, du sein même de l'école publique, cette école du peuple dont nous avons minutieusement élaboré les fondements techniques » et qui repose sur la conviction profonde que l'on peut « déjà changer quelque chose », selon les mots d'un congressiste venant du Puy de Dôme.

Il y a là un choix qui peut paraître la source d'une contradiction inhérente au mouvement Freinet, surtout depuis qu'existe une pédagogie rénovée officielle, guerre subversive. Certains textes ne parlent-ils pas de « conservatisme », ou d'une « altération de la pédagogie Freinet » ? L'institution scolaire qui, présentement, surdétermine toute pratique pédagogique, n'impose-t-elle pas, souvent, de sacrifier à la norme, au nom de la défense des enfants, par exemple de leur réussite aux examens ? N'est-ce pas, parfois, un certain « réalisme » qui prévaut, au nom de la sauvegarde des expériences pédagogiques face à une administration tatillonne ? Ces interrogations ne recouvrent-elles pas une relative hétérogénéité du mouvement, certains venant simplement y chercher des « techniques pédagogiques », sans assumer pour autant la critique de l'école et de la société actuelles qui les soutient ? Michel Barré, reconnaît ces « différences de maturité », mais pour mieux les « assumer », car, explique-t-il, « notre but est de faire prendre conscience à tous les prolongements de notre pratique pédagogique ». C'est un fait : indiscutablement, ces prolongements, les textes du mouvement les reconnaissent. La « Charte de l'Ecole moderne », adoptée au Congrès de Pau en 1968, affirme que « l'éducation est un élément... d'une révolution sociale indispensable » et qu'il est nécessaire de « lutter socialement et politiquement aux côtés des travailleurs ». Le manifeste d'Aix, datant de 1973, est catégorique : « La pédagogie Freinet ne se propose pas un simple réajustement des techniques pédagogiques, mais une transformation profonde de l'éducation liée à la remise en cause du système capitaliste lui-même ». Et ce texte poursuit en dénonçant une « rénovation pédagogique » qui vise à consolider un « édifice qui se lézarde », et en précisant que la pédagogie Freinet adopte « le point de vue des opprimés » et répond à « un choix politique ».

DEMAIN : L'EDUCATION... DU COTE DU « PEUPLE » OU DES OUVRIERS ?

RENCONTRE DES LYCEENS DE BRETAGNE DEMAIN

Les lycéens de Rennes (CA, CL, et inorganisés) fermement décidés à continuer la lutte contre la réforme Haby-Soisson appellent les lycéens et collégiens de Bretagne à une rencontre samedi 3 avril à 14 h fac de Droit, rue de Fougère, Rennes. Pour organiser l'hébergement (la rencontre durera jusqu'au dimanche midi) téléphoner à Mayence 36 28 74 ou Catherine 30 15 51.

l'homme des casernes

DU COTE DES COMITES

● « Nous sommes toujours démoralisés » annoncent les camarades de Spire dans le dernier numéro (le onzième) de Spirite rouge. A les lire, on peut en douter, et ils l'avouent eux mêmes : malgré la répression, l'intox, le durcissement des conditions d'encasernement « la combativité des soldats n'a pas été diminuée par les nombreuses arrestations. Quand nous voyons que dans toutes les casernes, les comités de soldats se sont reconstitués, que les journaux continuent à paraître, alors notre moral va beaucoup mieux ».

● Ça RIMA quoi, bulletin du 1er RIMA de Granville vient également de nous parvenir. C'est son premier numéro. Il a l'intérêt d'être jumelé avec Tam-Tam bulletin spécifique aux soldats des départements d'outre-mer, incorporés dans la caserne. « La particularité de notre cause nous oblige à lutter sur d'autres terrains que le Comité de Granville, mais nous reconnaissons l'unité et l'effort pour affronter la commune hiérarchie ».

● Le comité Tonnerre de Brest a publié le communiqué suivant en date du 1er avril.

Deux semaines après l'arrestation du matelot Yvon Gac, qui purge 60 jours d'arrêts pour avoir, selon les autorités militaires, participé à la rédaction du Tonnerre de Brest, le comité de marin vient de faire savoir au cours d'une conférence de presse tenue par cinq de ses membres qu'il continuait plus que jamais son action.

Le dernier bulletin (n° 5) a été diffusé à 1500 exemplaires dans les gares, mais aussi, pour la première fois, directement à l'intérieur des unités. Et le comité est implanté dans toutes les bases de la région brestoise.

« Il ne s'agit pas de se battre sur l'antimilitarisme, mais sur l'existence et l'application de droits démocratiques tous les jours bafoués... » « Sous l'uniforme nous restons des travailleurs, avec des devoirs, sans doute, mais aussi des droits que nous souhaitons défendre aux côtés du mouvement ouvrier sans sectarisme et d'une façon unitaire. Il s'agit de faire prendre en compte le ras-le-bol qui touche les trois-quarts d'entre nous ».

« Nous entendons poursuivre dans cette voie en recherchant des soutiens extérieurs ».

MORT A L'ARMEE

● Un militaire, Philippe Marie, 20 ans, sous-officier au 1er RC de St Wendel (RFA) est mort mercredi au camp de St Suzanne à Mailly, le char dans lequel il se trouvait est tombé dans un trou et s'est retourné sur la tourelle. Les trois autres soldats qui constituaient l'équipe du char AMX 30 sont indemnes. L'autorité militaire se déclare naturellement incapable de fournir la moindre explication à cet accident.



Interview du collectif de rédaction de « Quel Corps » DE LA CRITIQUE DE L'INSTITUTION SPORTIVE A LA CRITIQUE DU CORPS COMME INSTITUTION

- « Nous rejetons en bloc le sport comme les marxistes rejettent en bloc l'Etat capitaliste »
- « La bourgeoisie n'a qu'un plaisir, celui de les dépraver tous »

Nous publions ci-dessous une interview des animateurs de la revue *Quel corps?* qui se définit elle-même comme revue d'analyse critique du corps conçu comme un « carrefour d'in-

stitutions ». Nous espérons notamment que cette interview lancera dans nos colonnes un débat sur l'analyse de l'institution sportive.

□ Qui êtes-vous, d'où venez-vous, quel est, pour l'essentiel, votre projet?

● La revue « Quel corps? » regroupe des militants marxistes intervenant sur le terrain de la lutte des classes, dans le domaine de la pédagogie, de l'éducation physique et du sport, et participe à l'élaboration d'un nouveau statut social du corps, pour le socialisme/communisme que nous voulons.

Nous sommes des étudiants, nés du mouvement de sociologie critique du sport, après 68, avec le numéro de la revue *Partisans*: « Sport, Culture et Répression » (petite collection Maspéro, n°109). Nous émanons de diverses branches de la Gauche Révolutionnaire.

Devant la carence des marxistes sur ces problèmes du sport et du corps, nous nous proposons de développer une « agit-prop » en direction des militants politisés de l'avant-garde large, sur trois axes fondamentaux:

- Démystifier le sport, et organiser une agitation anti-olympique.
- Etablir une critique marxiste des pratiques sociales du corps (yoga, contrôle des naissances, campagne anti-tabac, sexualité, etc.).
- Impulser des luttes pour la classe ouvrière sur ces secteurs, pour le socialisme des conseils.

□ Comment avez-vous été amenés à étendre votre « critique » de celle de l'Institution sportive à l'Institution « corps »? Peut-on vraiment considérer le corps comme une institution?

● Nous avons étendu notre critique de l'institution sportive, l'analyse du sport nous ayant montré qu'il était aujourd'hui, dans toutes les formations sociales capitalistes la pratique hégémonique des activités corporelles de « loisirs ». Le sport transvasalise toutes les institutions. En dehors de la sphère du travail, le sport est le seul rapport possible de l'homme à son corps. Il fallait donc passer à une théorie marxiste du corps. Celle-ci énonce que le corps est une institution complexe où viennent s'entre-croiser les instances d'une formation sociale donnée. Le corps est avant tout un rapport social. Dans la société capitaliste, c'est une force productive spécifique: la force de travail organique du travailleur, vendue selon les lois de l'offre et de la demande sur le marché du travail. C'est ce qui explique que le corps est socialisé comme chose dans la production, et donc explique la réification générale du corps dans le système capitaliste. Voilà pourquoi le corps, inséré dans des rapports de production déterminés est une Institution, carrefour institutionnel (Famille, Ecole, Armée, Eglise, Travail, Sport, etc.).

□ Quel contenu social et politique donnez-vous à la thèse 13 sur le corps que vous avez publiée (avec les 12 autres) dans le premier numéro de votre revue: « Vivre sans temps mort, jouir sans entrave »?

● Le même contenu que nous aurions pu donner à un slogan tel que: « Abolition du travail! ». C'est avant tout un objectif et une référence au mouvement de 68.

Il est important aujourd'hui de réactualiser le sens le plus profond du marxisme: le droit à la paresse, l'abolition du travail, la réhabilitation de la liberté des pulsions face aux réactionnaires qui prônent l'ascétisme.

Le corps de demain se prépare dans les revendications corporelles d'aujourd'hui, camarades!

□ Certains secteurs de la bourgeoisie

ne sont-ils pas aujourd'hui à l'offensive sur le problème du corps?

● Nous pourrions répondre simplement à cette question par ce slogan qui ornait les murs de l'Odéon en 68: « La bourgeoisie n'a qu'un plaisir, celui de les dégrader tous! ».

Plusieurs secteurs de la bourgeoisie passent aujourd'hui à l'offensive. En particulier:

- La médecine par un affermissement du pouvoir de cette forme de contrôle social qu'elle représente.

- Sexualité: nous assistons aujourd'hui à un retour en force de l'Orde Moral (cf. affaire de Nantes; affaire Vergnes, etc.). La bourgeoisie passe à la contre-offensive en matière de normalisation des comportements sexuels. (désublimation répressive par les films pornos, revues spécialisées, etc.). Seuls les porcs bourgeois peuvent transgresser la règle: 500 francs les deux heures de partouze...!

- Les loisirs: par une mise en place d'une nouvelle image sociale, répressive du corps, c'est l'aliénation du corps au travail qui se prolonge dans les loisirs. Ce qui se traduit dans l'idéologie du corps « productif », « sain », en « bonne forme », etc. par l'ouverture d'un nombre toujours plus important de centres de ravalement des corps: club Méditerranée, vitapote, le Président, massages thaïlandais, etc.

Rejetez-vous le sport en bloc? Comment concevez-vous une pratique ludique des corps? Pensez-vous que sur ce terrain, la critique doit demeurer pour l'essentiel négative?

● Oui, nous rejetons en bloc le sport, comme les marxistes rejettent en bloc l'Etat capitaliste, le Travail aliénant, etc., etc.



AVEC CE CORPS QUI SENT LA MORT!

□ Que pensez-vous de l'attitude des organisations traditionnelles du mouvement ouvrier vis-à-vis du sport?

● Nous pouvons affirmer que pratiquement aucune organisation traditionnelle n'a élaboré une critique politique du sport. Elles se retrouvent toutes, dans le camp de la bourgeoisie, en bonnes laudatrices du sport. Ceci est d'ailleurs à rapprocher de leurs conceptions politiques générales.

Ainsi le PCF, parti ouvrier-bourgeois, développe une analyse sur le sport: celui-ci, sous contrôle de l'Union du peuple de France, pourrait

être éducatif. C'est une réforme du sport des grands monopoles qui est proposée: assainissement financier, qui rendrait le sport moins violent, plus humain, etc... Comme si le rendement, catégorie essentielle sur laquelle repose le sport pouvait être réformé!

Seules quelques sections gauches de la CFDT, commencent à développer une critique politique du sport.

A l'extrême-gauche, nous dirions qu'il y a une certaine sensibilisation sur ces problèmes (PSU, LCR, etc...) mais qui, à notre regret, ne débouche pas sur la mise en place de campagnes systématiques, comme un tel phénomène de masse le nécessiterait (c'est un tiers de la planète qui regarde ou pratique le sport, tous les dimanches!).

□ Mais la LC à l'époque, avait signé l'appel du Comité Anti-Olympique en 72, et avait fait paraître un long dossier critique.

● Effectivement, et nous nous en félicitons! Il est important, à l'heure où les Jeux Olympiques de Montréal vont « faire » l'unique événement pour des millions de personnes, de comprendre et de dénoncer l'idéologie sportive. On prévoit 1 milliard de téléspectateurs pour les JO de Montréal, et 2 millions en vue directe!

Le sport a des fonctions économiques, politiques et idéologiques qui en font un appareil idéologique d'Etat des plus pernicieux car le moins suspecté.

Le sport a une fonction de stabilisation du système en place par l'occultation, en particulier, de la lutte des classes: c'est un nouvel « opium » du peuple, ayant une fonction de diversion des conflits sociaux, et des conflits internationaux. Le sport est la traduction pratique de l'idéologie de la « coexistence pacifique » entre Etats à régimes sociaux différents selon l'expression consacrée. Selon cette conception contre-révolutionnaire les pays les plus censés « dialoguer » par athlètes interposés afin de prouver que: la supériorité de « l'américain way of life », qui: « les beautés du socialisme cybernétique ». C'est cette politique que développent à leur profit les puissances impérialistes contre l'internationalisme prolétarien. Et c'est pour nous une des tâches primordiales pour les militants révolutionnaires que de renouer avec la grande tradition de l'internationalisme prolétarien, en dénonçant avec vigueur, la mascarade des Jeux Olympiques.

C'est aussi pour cela que nous avons réédité la création, à l'occasion des Jeux Olympiques de Montréal, d'un comité anti-olympique. L'idéologie impérialiste doit être combattue dans toutes ses institutions. Il faut démystifier l'idéologie Olympique en créant partout (lycées, CET, usines, universités, maisons de jeunes etc...) des groupes de propagande anti-olympique. Nous profitons de cette interview pour appeler tous ceux qui se réclament de la classe ouvrière à participer à ce comité anti-olympique. La lutte anti-olympique est l'affaire de tous ceux qui combattent pour l'émancipation du prolétariat et la libération de tous les opprimés, qu'ils soient réduits au silence par la famine dans le tiers-monde ou en Amérique du Sud, parqués dans les drugstores à l'Ouest ou enfermés dans les hôpitaux psychiatriques à l'Est.

« Quel Corps », 1, rue des Fossés St-Jacques 75 005 PARIS. Permanence tous les lundis de 17h à 19h.

Faites comme les Verts Travaillez, prenez de la peine!

Depuis une semaine, St Etienne était une ville « en vert et en liesse ». Tramways, bus, taxis, magasins, tout en vert. Dans les vitrines des pâtisseries, des ballons en chocolat et des joueurs de foot en pâte d'amande; chez un marchand de layette, tout un choix de vêtements pour enfant-verts et blancs. Après la victoire contre Kiev et avant celle contre Eindhoven, la fièvre chauvine a encore monté d'un degré. Comme le déclarait récemment M. Heam, adjoint du maire Duraufour, « l'ASSE (équipe de St Etienne), c'est le Panem et circenses des Stéphanois... ».

Après la victoire, avant-hier, St Etienne a connu une nouvelle « folle nuit » de liesse; klaxons, cris, beuveries, etc. Tant pis pour ceux qui n'aiment pas ça.

Dans une interview accordée au journal régional *L'essor de la Loire* (23.3.76), le même M. Haem explique que « l'extraordinaire dimension prise par l'ASSE constitue un véritable phénomène social ». Et de préciser: « Les stéphanois, dans leur immense majorité sont des travailleurs et ils savent apprécier la qualité de l'effort. Cela veut dire que les joueurs stéphanois, non seulement abondent dans leur sens en allant au-delà même de leurs limites physiques, mais constituent un merveilleux exemple de solidarité, de courage et d'ardeur à la lutte... »

Quelle franchise! Travaillez, donnez-vous de la peine, faites comme les Verts, voilà le message de M. Haem et des patrons stéphanois aux travailleurs de la région. Plus loin, il explique tout crûment ce qu'il entend par « l'incidence économique des résultats de l'ASSE sur l'agglomération stéphanoise »: « Il n'y a pas très longtemps, la ville de St Etienne a contracté un emprunt en Suisse. Cet emprunt émis dans le public a été de l'avis même des banquiers helvétiques, couvert à une allure record; d'abord parce que St Etienne représentait aux yeux de la population le berceau de l'industrie française avec des travailleurs sérieux, mais aussi et surtout en raison du renom de l'équipe de football... »



ALLEZ
LES VERTS!



Et pour finir ce joli morceau de bravoure: interrogé sur le chauvinisme des supporters de l'ASSE, Haem répond tranquillement: « Tous les publics sont chauvins. Celui de l'ASSE l'est davantage que les autres parce que son équipe a atteint la dimension européenne. A ce niveau, il estime que la compréhension, l'indulgence sont des vertus dépassées... ». En 1936, M. Haem aurait fait merveille parmi les milliers de spectateurs qui sifflaient le noir américain Jesse Owens sur le stade olympique de Berlin.

M. Haem est un bavard, mais il ne dit pas tout. Derrière la « liesse » et le folklore qui entourent les victoires des Verts, il y a des réalités sur lesquelles ne s'appesantissent pas les journalistes sportifs. Le prix des places au stade Geoffroy-Guichard par exemple: de 25 à 200 Frs. Une place normale sur gradins: 130 Frs. Un chiffre intéressant à comparer avec le niveau moyen des salaires dans la région stéphanoise... 40 000 personnes ont assisté au match contre Kiev. Cela représente une recette de 170 millions. Les commerçants du coin ne s'en tirent pas mal non plus: toutes les grandes surfaces de la région vendent des gadgets à des tarifs prohibitifs (Tee-shirts avec la tête photographiée des joueurs: 45 Frs, fanion pour auto: 200 Frs, bretelles larges « Allez les Verts »: 46 Frs, etc.). Sans parler des diverses plaquettes de photos, livres, monographies... Tout aussi onéreux (97 Frs la plaquette « l'épopée 74-75 »!).

Et pour finir: la fameuse « liesse » dont l'Equipe nous rebat les oreilles: une fille s'est rasée les cheveux et les a envoyés aux joueurs de l'ASSE; une autre a envoyé onze trèfles à quatre feuilles aux onze joueurs; 125 bouteilles de champagne à 80 Frs pièce ont été mises en jeu dans une boîte de nuit entre quatre clients...

C'est tout cela qu'un journaliste local appelle, sans gêne apparente, « mobiliser la population » au côté des Verts...

des fleurs et des pavés

PUNTILA et MATTI à la Comédie Française

« Maître Puntila et son valet Matti » à la Comédie française : l'important n'est pas le sens donné à la pièce par Guy Rétoré, le metteur en scène, mais bien l'entrée de Brecht dans cette institution.

Il a fallu 20 ans au théâtre de gauche-et-populaire pour remâcher, édulcorer, laminer Brecht, lui faire plier l'échine, pour qu'il ait bonne façon, soit présentable, et comestible pour l'institution.

Au début (soit au milieu des années 50, quand Brecht a pénétré en France), il s'est d'abord agi de l'adapter au répertoire du « théâtre populaire », dont le critère était : les plus grandes œuvres au plus grand nombre. Ce travail de neutralisation a pris du temps, mais ça y est : le fruit aujourd'hui est mûr, l'institution peut le cueillir sans s'y brûler les mains.

Brecht dépassé ?

Malheureusement, cette adaptation de Brecht aux besoins de la consommation culturelle n'entraîne pas seulement son absorption par la bourgeoisie ; les dégâts sont plus grands. Bon nombre sont ceux, dans les courants artistiques et politiques radicalisés, qui assimilent Brecht à ce qu'on en a fait en France, et le considèrent au mieux comme « dépassé ». Ce qui est possible, le débat est ouvert, mais encore faudrait-il pour l'affirmer, l'avoir traversé, avoir tiré de Brecht tout ce qui est à en tirer, l'avoir épuisé. Or la plupart de ceux qui le rejettent dans le passé n'ont jamais fait que le contourner.

L'interprétation de la « distanciation ».

Il y a une méconnaissance de Brecht, entretenue sciemment par les stalinien qui l'ont brandi voilé, comme il y a eu par les mêmes soins une méconnaissance du marxisme qui commence juste à être surmontée. L'interprétation faite en général de la méthode de la « distanciation » en est la meilleure preuve. Le plus couramment, elle est comprise comme la distance prise par l'auteur à l'égard du sujet traité, quand ce n'est pas l'élimination du plaisir et des passions, au profit du seul intellect. Or, Brecht n'a jamais prétendu établir une quelconque distance a priori envers les rapports humains, mais montrer la société, les rapports des hommes entre eux, leurs sentiments et passions, comme n'étant pas ce qu'ils apparaissent au coup d'œil habituel, c'est à dire immuables, les seuls possibles ; montrer qu'ils sont historiques, donc transformables ; non pas inhérents à la nature humaine, mais un de ses moments ; non pas linéaire, mais contradictoires... C'est d'abord cela la « distanciation », et, en ce sens, cette méthode n'est pas plus dépassée que ne l'est le marxisme, car, comme lui, elle est l'outil qui permet de creuser jusqu'à l'essentiel de la vie des hommes. Par contre, il est nécessaire de déterminer l'usage qu'il est possible d'en faire aujourd'hui, compte tenu de l'évolution sociale et artistique...

L'huile et l'eau

Quant à « Maître Puntila et son valet Matti » à la Comédie française, il n'est pas tellement plus mauvais que ce qu'on peut voir ailleurs. Reste que c'est une pièce qui sans receler une énorme capacité de résistance à la digestion de l'institution, est riche d'enseignement sur le comportement de classe des hommes. Maître Puntila est presque humain quand il est saoul. Par le biais de l'ivresse, la pièce montre que la société de classe est aliénante pour l'homme, fût-il bourgeois, que lorsqu'il est en situation d'oublier ses intérêts et son ordre, des besoins humains tiraillent le possédant. Mais elle montre aussi qu'une telle situation ne peut être qu'anormale, a-sociale, éphémère. Le valet Matti le comprend bien, qui a aussi des intérêts à défendre qu'il ne peut se permettre d'oublier, parce qu'ils ne sont pas conciliables avec ceux des maîtres : l'huile et l'eau, jamais ne se mêleront.

P.R.

Une interview du « Bread and Puppet »

REVEILLER LES GENS...

C'est avec des pièces comme « Une mère dit au revoir à son fils », contre la guerre du Vietnam, des pièces sur la misère que vous vous êtes fait connaître en Europe. Était-ce votre principale intervention ?

○ Peter Shumann : Oui, naturellement. A l'époque cela constituait 90 % de notre répertoire. C'était entre 62 et 70. Nous avons fait une centaine de pièces contre la guerre et les problèmes qui en découlaient. D'autre part, comme nous vivions dans les quartiers pauvres de New-York, près des Porto-ricains, nous avons fait des pièces en signe de solidarité pour les aider matériellement.

Quel rôle avez-vous joué dans le mouvement anti-guerre aux USA ?

○ Nous avons parfois participé à l'animation des manifestations, mais bien souvent nous en avons organisé nous-mêmes. Nous avons également fait des processions dans les rues de New-York avec des masques de vietnamiennes ensanglantées...

Avez-vous travaillé sur des thèmes autres que le Vietnam et la misère ?

Oui, par exemple nous avons fait « Attica », sur les révoltes des prisons. Nous l'avons créé la nuit même, de la tragédie, collectivement. Nous l'avons jouée dans les écoles près d'Attica : pendant plusieurs semaines les étudiants ne savaient pas ce qui s'était passé à Attica, et les mass-média ne l'ont révélé qu'un an après...

Quelle est votre position par rapport aux luttes des femmes aux USA ?

○ Nous pensons très important qu'elles prennent en main leurs luttes elles-mêmes ; comme Margo, du Bread and Puppet, qui expose ses problèmes dans nos pièces, mais aussi en dehors. Des pièces qu'elle fait elle-même sur les problèmes des femmes. Nous pensons qu'elles doivent être autonomes, comme les noirs, les Porto-ricains et les Chicanos. Ces minorités ont leur propre théâtre, souvent pas très bon, mais foncièrement honnête. J'ai vu des débats intéressants après des pièces médiocres ; ils faisaient plus que du théâtre.

Vous dites qu'il faut démasquer la société de consommation et le capitalisme, mais vous vous arrêtez là, vous ne montrez pas le chemin.

Avez-vous un projet pour changer les choses ?

○ Nous sommes des anarchistes. Les gens doivent se libérer eux-mêmes. Nous, nous voulons rassembler l'opposition autour d'une contre-culture. Notre théâtre se fait sans budget, on joue avec peu de moyens, nos acteurs ne sont pas professionnels, ils jouent les thèmes auxquels ils sont sensibles : ils préfèrent le contenu à la technique théâtrale. Nous ne sommes pas non plus des politiciens comme ceux qui gagnent leur vie aux USA. Chez nous, il n'y a pas de vrai parti progressiste pour les jeunes, et le mouvement des années 60 est mort : les étudiants de ces années-là se sont embourgeoisés et ceux de maintenant sont sages et ennuyeux. Pourtant, certains se radicalisent sur des thèmes, et c'est là que nous intervenons, avec les groupes

discussions, de la fermentation, mais c'est fini.

Vous avez quitté votre communauté, et vous avez éclaté. Tu as ta ferme dans le Vermont, mais le Bread and Puppet n'y fonctionne que l'été. Votre transplantation à la campagne correspond-elle à une démarche intellectuelle ?

○ Non, c'était une nécessité matérielle. D'une part à New-York, dans notre quartier, la délinquance était telle que la vie de mes cinq enfants était en danger : des jeunes tuaient pour un dollar... D'autre part, la municipalité avait réussi à fermer notre local pendant que nous étions en tournée.

Comment ressens-tu la différence entre New-York et le Vermont ?



qui se créent à ces occasions... Mais ce n'est pas à nous de dire comment il faut renverser le capitalisme, ni ce qu'il y aura après.

Faites-vous des débats politiques après vos spectacles ?

○ Pas en Amérique : personne ne restait après pour parler. Mais en Grèce, en Italie, oui. Les gens restent, discutent, parfois il y a 500 personnes qui débattent. Aux USA, vers 68, oui, il y avait des

○ Dans le Vermont, les gens sont plus méfiants, et il suffit d'une maladresse pour qu'ils se ferment. Il y a trois ans nous avions parlé du Vietnam, en faisant de l'histoire critique. Dès lors, nous ne pouvions plus jouer dans les écoles...

Alors nous sommes devenus plus prudents, mais il a été difficile de rétablir le contact. Nous sommes toujours « engagés ». Nous partons de l'actualité pour réveiller les gens » leurs souvenirs « les faire participer » faire jouer les enfants.

« La passion du général Franco » de Gatti

« CHAQUE PAVE DES PRISONS EST UN TERRITOIRE LIBRE »

Comme le Théâtre du Soleil, Gatti nous transbahute d'un endroit à un autre de cette immense salle de béton nue des entrepôts Calberson. Mais chez lui, la nécessité est autre : il nous déplace parce que la pièce est structurée en trajets, ceux des différents types d'émigration espagnole, qui se croisent.

C'est l'émigration économique (Barcelone-Francfort), vers les contrats de travail - l'émigration politique, (Toulouse-Madrid) de deux anarchistes de la CNT, compagnons d'une même révolution, d'une même défaite, du même camp de déportation - Puis l'exil, (Kiev-Krasnoïarsk) une bataille d'ingénieurs et contremaîtres contre l'exil définitif - et l'exil de ceux qui vont à la recherche d'une autre révolution, (La Havane-

Mexico) - et enfin l'exil des sans-trajet, ceux de l'intérieur...

C'est cet espoir auquel nous sommes invités à adhérer en arpentant avec les acteurs le béton et l'histoire de l'Espagne franquiste, qui est le moteur de cette pièce écrite il y a quelques années, mais qui a encore tout son sens. Nous sommes conviés à reconquérir, comme le dit un personnage, « visage par visage », les forces qui permettront de terrasser l'Espagne de la dictature pour construire l'Espagne de demain. Mais ce que la pièce montre aussi, c'est que le passé laisse une empreinte terrible, que ce qu'il faut rassembler, ce sont tous ces trajets, le long desquels des forces ont été brisées, des hommes cassés, des familles écartelées, partagées entre des camps

ennemis, des désillusions... Aujourd'hui, si l'espoir est grand, des hommes et des femmes croupissent dans les prisons, à la merci peut-être des sursauts vengeurs d'un régime menacé. C'est ce qu'on peut saisir dans cette idée paradoxale d'un personnage : il affirme qu'en définitive chaque pavé des prisons est un territoire libre...

Mais c'est aussi la raison d'un certain désordre, d'une lecture assez difficile de la pièce, dont l'ordonnateur est plus la fougue de l'auteur et metteur en scène que celle des exigences de l'espace. Le respect de celles-ci auraient permis certainement plus de densité, des situations plus abouties, et en définitive plus compréhensibles.

P. Razdac

La fédération Jean Vigo

UNE AUMONE DE 10.000 F...

Une soirée Jean Vigo à la télévision.. L'occasion est suffisamment rare de revoir les quelques films qu'a eu l'occasion de tourner, avant sa mort, à 29 ans, ce cinéaste de la révolte. Elle nous a paru justifier de lui donner un peu plus d'écho. En rencontrant ceux qui, aujourd'hui, se réclament de son nom dans un combat cinématographique quotidien à l'école, dans les quartiers ou dans les entreprises : La Fédération française des Ciné-clubs Jean Vigo.

Pourquoi vous réclamez-vous de Jean Vigo ?

Nous avons adopté cette nouvelle dénomination en 1964, année de son soixantième anniversaire. C'était pour nous une façon de rendre hommage à un très grand cinéaste. Mais pas pour l'embaumer. Nous avons toujours eu parmi nos préoccupations principales de diffuser une véritable culture cinématographique dans la jeunesse. Nous réclamer de Jean Vigo, c'est reprendre à notre compte dans notre pratique quotidienne la leçon de *Zéro de Conduite* : l'un des premiers films qui donnent raison à la révolte de l'enfance, de l'adolescence contre un monde des adultes répressif, étouffant, sans imagination.

Vous vous êtes constitués en rupture avec une fédération déjà existante ?

La Fédération française des Ciné-Clubs menait alors, à nos yeux, une politique paternaliste bon teint. Tout en participant largement à la diffusion d'une culture cinématographique populaire, nous voulions - nous voulons toujours - promouvoir des films qui interpellent directement les luttes des travailleurs, la radicalisation de la jeunesse ou mettent en avant les luttes

anti-impérialistes. Parallèlement, nous voulions faire un gros effort de popularisation du cinéma des pays de l'Est.

Quels problèmes rencontrez-vous pour trouver des salles qui acceptent de programmer vos films ?

La règle des exploitants est la suivante : si le film, dans une semaine, n'a pas fait plus de deux mille entrées, il est retiré de l'affiche. Cela nécessite un effort publicitaire important dont le budget moyen est chiffré à 200 000 francs. Il faudrait un système de salles qui puissent garder assez longtemps les films pour que la publicité de bouche à oreille fonctionne. Le point névralgique pour un film, ce n'est pas la distribution, c'est l'exploitation.

Les ciné-clubs de lycées, d'écoles, ou de quartiers (votre base principale), que programment-ils ?

Depuis 68, les ciné-clubs ont une demande plus traditionnelle. La plupart demandent des films qui ont connu un grand succès commercial et dont la presse a parlé abondamment, tout en correspondant à une certaine sensibilité de la jeunesse (« Easy Rider », « Avoir 20 ans dans les Aurès »...). Nous sommes dans la contradiction suivante : les films non-commerciaux pour circuler devraient avoir une sortie commerciale pour que la presse s'intéresse à eux. C'est donc aussi une affaire de presse. Il faudrait que les journaux accordent autant de place aux circuits parallèles qu'à la grande diffusion. Mais c'est de l'idéalisme. Le rôle d'un quotidien révolutionnaire serait peut-être de leur faire une rubrique spéciale pour indiquer

à ses lecteurs les réseaux et les films qui existent.

Il faudrait peut-être créer une salle de projection liée au journal, qui ainsi pourrait promouvoir directement un certain nombre de films : dans la mesure où vous touchez un public qu'il nous est impossible de contacter.

Comment vous caractérisez-vous par rapport à des groupes de diffusion plus directement militants ?

Nous sommes un organisme non-politique dans la mesure où nous ne sommes liés à aucune organisation, mais une plaque tournante pour un certain nombre de films militants. A chacun de saisir ce qui lui est nécessaire. Ceci nous permet d'échapper au dogmatisme dans la mesure où nous ne recherchons pas dans le film l'application directe d'une ligne. Dans le domaine du cinéma, c'est peut-être plus efficace. Nous avons aussi l'idée qu'un film n'est pas seulement un prétexte pour rassembler des gens. Souvent les militants se disent : on passe un film, il y aura du monde, après on discutera de nos problèmes (*). Cela ne nous intéresse pas. Le film doit être un lieu d'information qui participe et intervient directement dans le débat. Sinon, pourquoi faire un film ?

Les Pouvoirs publics vous accordent-ils une aide ?

Depuis 1968, toute subvention nous avait été supprimée. Cette année, les choses ont un peu changé : on nous a accordé 10 000 F...

Interview recueillie par Paul LACAMPAGNE

(*) C'est la formule « Dossiers de l'écran »

ce soir, sur FR3

Vendredi, service public

DU VENT CONTRE DU FEU

Sous ces caméras, le feu n'est plus l'une de ces grandes fatalités éternelles.

Les CES sont construits comme des châteaux de cartes, et 80 encore peuvent brûler comme le CES Pailleron. On revoit ces incroyables images d'une charpente embrasée dans sa masse : il avait fallu quinze minutes au CES pour n'être plus qu'une flamme. Pour la situation, le représentant de l'Education nationale avance : « Vigilance et discipline ». Et si le journaliste demande « n'est-ce pas ce qui coûte le moins cher ? », la question restera sans réponse.

Les chefs d'entreprise testent leurs matériaux : « Nous n'avons pas eu de chance, notre matériau a été transpercé par les flammes en 28 minutes, il faut encore en gagner deux. Il s'agit d'une course permanente entre la sécurité et le prix de revient ». Franc cynisme.

Devant les images de l'incendie d'une tour à Sao Paulo (230 morts), du magasin Innovation à Bruxelles, devant les travaux des promoteurs, les issues de secours sont condamnées, les fumées mortelles, les responsables ne répondent que de leur assurance : « non, ça ne peut pas se produire chez nous ».

Préférant le vent aux réponses, ils font de l'esbrouffe, étirent leur bon sens, contournent les problèmes...

Ils voudraient bien faire passer les employés et les habitants pour les responsables : le général des pompiers par exemple prétend que si une tour peut brûler, ce sera la faute... de ceux qui stockent de l'essence « en bidons de cinq litres ».

Une émission qui peut nous donner envie de regarder autour de nous ce qu'on fait de notre sécurité, pour refuser désormais de travailler dans l'ignorance des risques que l'on nous fait courir.

dans l'objectif

PARIS

POUR LES ENFANTS

A 20 h 30, le nouveau cirque de Paris accueille Annie Fratellini qui présente l'école nationale du cirque. 200, rue d'Alésia - M° Plaisance - Tél : 539 88 11.

CINEMA

Cinéma « 14 juillet » (4 bd Beaumarchais - 75011). On y projette jusqu'au 15 avril : *L'Erythrée : un pays, une lutte*. Reportage de trois mois au cœur du maquis révolutionnaire érythréen, par Jérôme Ricardou. Tous les

soirs à 20 h 30 et 22 h 30.

MUSIQUE

Jazz à la clé : Didier Levallet et son quartet. Jusqu'au 4 avril - 21, rue de la Clef - 75005 - Tél : 337 89 93

SPECTACLE

Au café d'Edgar, tous les soirs à 19 h « Sklof » (musique celtique) 58 bd Edgar Quinet - Tél : 326 13 68 - Pl : 20 F.

PROVINCE

MONTAUBAN
« Chants et danses d'Occitanie », samedi 3 avril avec Rosina de Peire au Théâtre de Villemur (31), à 21 h. Soirée organisée par des habitants (es) du village qui ont envie de faire bouger leurs voisins.

LYON

A 15 h : *Les aventures de Pinocchio*, de Luigi Comencini - A 18 h et 21 h 40 : *Emerson, Lake and Palmer : Pictures at an exhibition*, d'après Moussorgsky (1ère exclusive) - 19 h 45 : *Sous les pavés, la plage*, d'Helma Sanders. Le tout au cinématographe, 44, cours Suchet. Lyon - tél : 37 24 84.

BALLET

Depuis hier, la compagnie Poulmiesco présente deux créations : *Soif* et *Ecllosion*. Nous en rendrons compte très prochainement. En attendant, quelques mots sur ces deux spectacles. Tous deux ont été créés par Poumi Lescaut, danseuse, chorégraphe et auteur de *Soif* et *Ecllosion*. Elle définit elle-même ses créations : « nous ne sommes pas une compagnie, mais une tribu. Un noyau de ténacité et de passion. Pour constituer ma compagnie, j'ai longtemps cherché des danseuses qui ne s'attachent pas simplement à une esthétique classique. (...) Créer, c'est observer la vie et dialoguer avec la personnalité des interprètes. Le mouvement est avant tout une expression de la vie, une recherche de soi-même à travers le corps. Je conçois le geste comme un véhicule des idées et des sensations. *Soif* est une histoire que je raconte à tout le monde, car elle est l'histoire de tout le monde. Opéra-studio de Paris-Place Boieldieu - 75002. Places : 25 F. Coll : 20 f. Location de 11 h à 18 h 30 (dimanche et jours fériés de 10 h à 13 h).

AUBERVILLIERS

A partir d'aujourd'hui, le « Studio », cinéma d'art et d'essai, du théâtre La Commune propose un nouveau cycle cinématographique : « Un autre cinéma catastrophe ». Sous cette dénomination, sont regroupés des films de tous les pays - de la France à la Syrie en passant par la Hongrie - qui traitent, d'une façon ou de l'autre, de « catastrophes » sociales.

« En effet, le phénomène commercial « cinéma catastrophe » n'est pas une mode neutre ou innocente. C'est toujours de catastrophes « naturelles » qu'il s'agit : tremblements de terre, typhons, monstres marins, etc. Toutes calamités ayant des allures de fatalité, renvoyant l'homme à son impuissance face à des forces qui le dépasseraient. La plupart du temps, ce cinéma aux relents d'apocalypse, véhicule en même temps une conception élitiste de l'humanité : seul le « héros » s'en sort parce qu'il est le plus fort.

Reprendre la notion de « catastrophe » et la retourner en l'étendant au domaine de l'histoire, tel est notre propos », disent les organisateurs.

2, rue Edouard Poisson - Aubervilliers

Ce soir, deux séances : 20 h, *Kafr Kassem*, (film libano-syrien de Borhan Alawiya), 22 h, *Psaume Rouge*, (film hongrois de Miklos Jancso);

télévision

Vendredi 2 avril

TF 1

20.00 Journal
20.30 Au théâtre ce soir.

A 2

12.40 Le Capitain.
Un film d'André Hunebelle avec Jean Marais et Bourvil (1960).

14.35 Aujourd'hui, Madame
L'homme qui prend sa retraite trouve-t-il facilement sa place à la maison ?
Un lecteur qui a assisté à l'émission note : plus intéressant que d'habitude : la retraite de l'homme devait être présentée comme un problème d'occupation à la maison (bricolage)... Grâce à l'intervention d'une psychologue responsable d'une maison pour tous les âges et d'un instituteur retraité contestataire, le débat est venu sur la place des retraités, non pas dans la maison, mais dans la société. Retraités, à vos postes !

20.00 Journal
21.30 Apostrophes, une émission de Bernard Pivot.
La violence dans l'Histoire.
Ce n'est pas tous les jours que la télé pique le titre d'un écrit connu d'Engels (et les droits d'auteurs !). Ce numéro d'Apostrophes devrait au moins avoir le mérite de montrer qu'aujourd'hui encore la violence reste la grande accoucheuse de l'Histoire. (Avec Mika Etchébéhère, dont nous reparlerons, Max Gallo, Y.M Bercé).

22.50 Ciné-club : Jean Vigo
Avec les célèbres « Zéro de conduite » et « A propos de Nice ». A ne manquer sous aucun prétexte. Voir notre interview de la Fédération J. Vigo.

FR 3

20.30 Vendredi.
« La part du feu ». (Voir Ce soir sur FR 3).
21.30 Les grandes batailles du passé.
Une émission d'Henri de Turenne : Yorktown (1781).

Par l'auteur de juin 36, la bataille qui mit fin à la guerre d'indépendance entre les Etats-Unis d'Amérique alliés à la France contre l'Angleterre. La première gifle pour l'impérialisme anglais, et une évocation du temps où l'Amérique n'était pas encore devenue le gendarme du monde « libre » !



MIDI VITICOLE

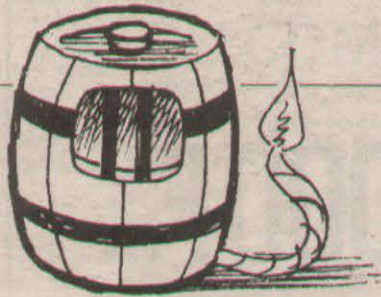
En arrêtant un des leurs

LE POUVOIR PROVOQUE LES VITICULTEURS

Depuis les événements de Montredon, qui avaient causé la mort d'Emile Pouytès, viticulteur audois, et du CRS Legoff, le Midi viticole vivait dans l'expectative. Poniatowsky avait rapidement annoncé la couleur : « Les responsables... seront recherchés et déferés devant la justice ». Face à la répression policière, aucune riposte n'avait été mise en avant : les grandes manifestations avec les organisations ouvrières étaient repoussées... au 29 avril.

François Mitterrand, de passage à Carcassonne laissait entendre que la justice devait suivre son cours. Les comités d'action viticoles cédaient la place au syndicalisme viticole qui, pas à pas, tentait de faire rentrer la colère des vignerons sur la voie des compromis.

Mais les quelques propositions de Bruxelles n'étaient pas suffisantes pour calmer l'inquiétude de toute une région pour sa survie. Une fois le choc passé, la base se remobilisait : les contrôles de vin italien recommençaient, vite dénoncés par le syndicalisme viticole.



Encouragé par la prudence des dirigeants viticoles et les hésitations de la gauche, le pouvoir a choisi de frapper. L'arrestation granguignolesque d'Albert Tisseyre est un test.



Dans Carcassonne en état de siège 10 000 vignerons en colère...

Carcassonne : de notre correspondant.

Lauraguel : (près de LIMOUX) dans l'Aude : 6 heures du matin. Le téléphone est coupé ; deux automitrailleuses, deux cars de gardes mobiles et de nombreux flics en civil investissent le petit village encore endormi ; ils cernent la maison d'un viticulteur aussitôt arrêté et emporté en hélicoptère à Montpellier. La police prétend qu'une photo l'a fait reconnaître lors de la fusillade de Montredon. A ces méthodes qui rappellent l'occupation allemande les viticulteurs des comités d'action viticole ont tout de suite répondu en se massant une centaine dès 8 h du matin devant le commissariat de Carcassonne. Dès l'annonce de l'arrestation, les réunions se sont succédées et on apprenait en fin de matinée l'organisation par le comité d'action viticole seul, d'une manifestation à Carcassonne à 15 h. Ils ont répondu près de 10 000 à l'appel des CAV, les syndicats ouvriers étaient représentés par des délégations symboliques.

Parlant le premier, Cazes, dirigeant du CAV de l'Aude a stigmatisé « un pouvoir de technocrates enfoncé dans leurs dossiers qui laissent crever le pays » il a mis en garde le pouvoir contre « l'océan qui sépare désormais Paris de la province » ; Viatade a ensuite accusé le gouvernement actuel de chercher à désertifier toute la région Languedoc-Roussillon, il a accusé en termes très violents le négoce international qui organise à sa guise le marché du vin trafiquant les meilleurs d'entre eux, trompant les consommateurs, crevant les petits agriculteurs. Il a dénoncé le rôle des multi-nationales qui, appuyées par le pouvoir, organisent le chômage, en citant l'exemple bien précis de Chalabre, en-

treprise de la chaussure aux mains du trust Hutchinson qui a connu l'an dernier 335 licenciements et qui a fermé.

Il a appelé à une action de masse résolue et sans violence car aujourd'hui, a-t-il dit l'heure est au combat au coude à coude pour tous les travailleurs de la région.

Après avoir écouté les consignes très strictes de Vialade, l'immense manifestation s'est ébranlée derrière un imposant service d'ordre de viticulteurs vers la Préfecture, traversant une ville investie par des milliers de CRS, de gardes mobiles, de flics en civil partout présents : une ville en état de siège.

Cette nouvelle provocation du gouvernement était attendue. Le pouvoir a joué la division : il veut acculer une minorité de vignerons à des actes désespérés et, en les divisant entre eux, les isoler des travailleurs de la région. Déjouer le piège grossier c'est répondre par une grève générale de toute l'Occitanie, par la démission de tous les élus régionaux. Il ne faut plus attendre. La mobilisation d'aujourd'hui montre qu'il est possible d'aller plus loin et plus fort. Il faut frapper vite pour obtenir la libération des viticulteurs emprisonnés, pour nos revendications dont dépend la vie de toute une région.

A la fin de la manifestation, un responsable de la CGT a annoncé que samedi 3 avril à 14 heures dans toutes les villages de la région devraient se tenir de grandes manifestations à l'appel de la CGT, et de la CFDT de la FEN du CID-UNATI et bien sûr du Comité d'Action Viticole.

Une manifestation est prévue à Béziers à l'appel de la CGT, le a CGT, la CFDT, la FEN et des organisations professionnelles de l'Hérault. Elle aura lieu samedi 3 avril à 16 heures sur les allées Paul Riquet.

DESMOND TROTTER DOIT VIVRE !

PETITION

Les soussignés soulignent que Desmond Trotter, jeune militant d'opposition à la Dominique, accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis, est menacé d'être pendu d'ici le 8 avril. Après avoir pris connaissance des éléments du dossier, ils constatent que Desmond Trotter a été victime : de faux témoignages visant à établir sa culpabilité, des pressions politiques visant à mettre en cause le mouvement auquel il appartient.

Les soussignés rappellent que la peine de mort, abolie en Angleterre, reste en vigueur à la Dominique, incluse dans la Commonwealth. Ils demandent donc : La vie sauve pour Desmond Trotter, la révision de son procès afin que son innocence soit reconnue.

Envoyer les signatures à la Ligue des Droits de l'Homme, 27, rue Jean Dolent — 75014 — Paris.

LIBAN

L'HEURE DES NEGOCIATIONS



L'activité diplomatique continue de se développer autour de « l'affaire libanaise ». La situation militaire n'évolue guère depuis 48 h. Le blocage, par la Syrie, des fournitures d'armes et munitions aux partis progressistes oblige ces derniers à limiter leur offensive victorieuse. Les milices d'extrême-droite sont très affaiblies. Le temps des négociations, sur la base du nouveau rapport de force, semble revenu.

Les phalanges de Pierre Gémayel acceptent aujourd'hui la démission du président Frangié dès l'élection de son successeur par la chambre des députés. Il y a encore une semaine leur soutien à Frangié était total.

Le porte-parole des organisations réformistes, Kamal Joumblatt, tout en continuant de dénoncer la Syrie, accepte une suspension des combats pour tester la « bonne volonté » des Phalanges. Dans une conférence de presse tenue hier il dénonçait « les pressions exercées sur la résistance palestinienne et le « mouvement national libanais » par le gouvernement syrien » et il poursuivait : « nous espérons que si les forces syriennes intervenaient elles le feraient à nos côtés ». Il est effectivement permis d'en douter.

Le gouvernement de Damas pour sa part accuse « une certaine partie » d'avoir provoqué l'escalade de la situation militaire et compliquée la situation politique allant ainsi à l'en-

contre des accords réalisés précédemment. Cette nostalgie pour la situation issue du cessez-le-feu de janvier, qui faisait la part belle à la bourgeoisie maronite chrétienne, laisse présager de sa position future.

La présence du représentant spécial des Etats-Unis à Beyrouth a déjà été accueillie favorablement par l'extrême droite. On se souvient qu'au moment de l'écrasement de la résistance palestinienne en 1970 en Jordanie cet « honorable personnage » était en poste à Amman. Bien qu'il affirme n'être présent qu'à

titre d'information, l'objet de sa mission ne saurait faire de doute. Il s'agit de coordonner l'action des forces réactionnaires.

Dans ce cadre, la décision de la gauche de suspendre son offensive risque fort de se retourner contre les objectifs extrêmement limités de ses dirigeants. En déclenchant les combats contre les milices de la droite les organisations réformistes attaquaient l'un des pions de l'impérialisme américain. Arrêter la besogne en chemin risque de leur coûter cher.

R. Brestar

BULLETIN D'ABONNEMENT

A découper et à renvoyer au journal « Rouge » 2, rue R. Lenoir, 93 100 MONTREUIL (Service Abonnements)

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE : RUE..... N°...

VILLE..... CODE POSTAL.....

TARIF (encadrer la mention utile)

	NORMAL	COLLECTIVITES	ETRANGER
1 AN	300 F	200 F	500 F
6 MOIS	150 F	100 F	250 F
3 MOIS	80 F		130 F

Chèques à l'adresse de D. Bensaid, SANS AUCUNE AUTRE MENTION (Pour les plus fermés, écrire au journal).